



**Chambre Belge
des Traducteurs
et Interprètes**

**Belgische Kamer
van Vertalers
en Tolken**



De Taalkundige Le Linguiste

Numéro / Editie 1 / 2016

Magazine de la Chambre belge des traducteurs et interprètes
Tijdschrift van de Belgische Kamer van Vertalers en Tolken



Inhoud – Sommaire

Rubrique

Titre

Edito

3 *Als liefde zoveel jaar kan duren...*

Plaidoyer / Het Pleidooi

4 *Übersetzer und Dolmetscher gehen auf die Barrikaden*

6 *FIT Europe : sur le TTIP*

9 *UNIZO tevreden met hervorming kmo-steun*

Décryptage / De Decryptie

10 *Entretien avec Alain Piette – UMons*

13 *Entretien avec François Heinderyckx – ULB*

21 *Entretien avec Jean-Pierre Colson – UCL*

24 *Entretien avec Céline Letawe – ULg*

27 *Entretien avec Dirk Delabastita – UNamur*

21 Février / 21 Februari

30 *La langue maternelle... dans l'esprit de l'Unesco*

31 *Li walon, c'ès-t onvreylingadje hé valet !*

33 *'k ben nen Genteneire!*

Success Story / Succesverhaal

36 *Signature d'une convention de collaboration entre la CBTI et Lextra Lingua*

37 *De BKVT en Lextra Lingua bekrachtigen hun samenwerking*

38 *Des fleurs pour Marie-Louise Bouchoms-Ramiah*

39 *Interview met Manon Smits*

In Memoriam...

43 *Remember René Haeseryn..., Remember Edward Haasl...*

44 *Adieu, infatigable ami et collègue !*

45 *Vaarwel, onvermoeibare vriend en collega !*

46 *Hommages à René Haeseryn*

51 *Hommages à Edward Haasl*

55 *CBTI patriarchs claim patronship over translators*

Als liefde zoveel jaar kan duren...



77 jaar en nog steeds actief, omdat taal, cultuur, geschiedenis een passie zijn, een passie die hij wilde uitdragen en ten dienste stellen.

EDWARD

De man met een passie voor het vertalen, maar vooral een man met een passie voor zijn collega's, voor ons, de leden van zijn beroepsvereniging. Edward was ons 'collectieve geheugen', hij hield in alle bescheidenheid alle gegevens over 'klanten' minutieus bij en hij heeft menig jonge en zelfs minder jonge collega behoed voor malafide praktijken en met veel expertise en toewijding in de juiste richting gestuurd.

Ons collectieve geheugen is niet meer, maar jij, dear Edward, blijft voor altijd in ons geheugen en in dat van onze vereniging.

In deze editie vindt u ook de getuigenis van een gouden jubilaris.

MARIE-LOUISE

Ook na 50 jaar wil ons erelid haar expertise blijven delen met jonge leden.

Na een gevecht van bijna twee decennia zijn een statuut voor de beëdigd vertalers en tolken en de wet die dat regelt, een feit. Beëdigd vertalers en tolken blijven ten dienste van Justitie, ook al worden ze nauwelijks vergoed.

DORIS

Blijft zich inzetten voor een correct en respectvol tarief.

Een monument ging van ons heen

RENÉ

Hij was mijn - onze - professor 'Encyclopedie van de vertaling' en leerde ons hoe je zonder computer alle boeken in de bib kon vinden en hoe je een 'fichebak' moest aanleggen. Hij was bezeten door ta(a)l(en) en besepte als filoloog dat vertalen en tolken een vak, een kunst zijn. Daarom wijdde hij vrijwel zijn hele leven aan de internationale en de nationale vereniging voor vertalers en tolken en zette hij ons via 'Babel' op de juiste weg om die toren te veroveren. En dat hield in dat hij ook het belang van dialecten onderzocht en niet begreep dat ik er geen enkel kende... Wat zou hij blij zijn geweest met de bijdragen van Ludovic en Cyrille

Je leest wel meer passie en vuur voor het beroep en voor taal in deze editie En dat hoeft je niet te academisch te zien! Alle varianten dragen bij tot communicatie en dialecten moeten worden gekoesterd als cultureel erfgoed.

U ziet het: een Taalkundige vol passie en vuur. Van gedreven collega's.

Is er iets beters aan de vooravond van Pinksteren, toen de apostelen in andere talen begonnen te spreken en iedereen hen hoorde in zijn eigen taal... Passie en vuur! Maar dan zoals in hartstochten overgave, in inzet en toewijding.

Veel leesgenot!

Rita Roggen
Voorzitter BKVT

Belgische Kammer der Übersetzer und Dolmetscher geht auf die Barrikaden !

De Taalkundige / Le Linguiste 1 / 2016

Am 16. Februar 2016 gab Doris Grollmann im BRF, dem belgischen Rundfunk für die deutschsprachige Gemeinschaft, ein Interview zu den Entwicklungen bei den beeidigten Übersetzern und Dolmetschern. Hier folgt der Wortlaut dieses Interviews.



Doris Grollmann: „Wir fordern konkret eine Gleichstellung von allen Sprachen...“

Die Belgische Kammer der Übersetzer und Dolmetscher geht auf die Barrikaden. Der Grund: Das Kabinett von Justizminister Geens hat neue Tarife für Dolmetscher und Übersetzer ausgearbeitet. Aus Sicht der Übersetzerkammer sind die von der Justiz angebotenen Tarife derart niedrig, dass sie vereidigte professionelle Dienstleister an den Rand des Ruins treiben. Ein Gutachten des Hohen Rates der Selbständigen und kleinen und mittleren Unternehmen kommt zu dem selben Schluss. Chantal Delhez unterhielt sich darüber mit Doris Grollmann von der Übersetzerkammer. Sie gehört dem Ausschuss der vereidigten Übersetzer an und bezeichnet die Preise als beschämend.

Doris Grollmann : Wenn ich am Tag ungefähr, sagen wir, hundert Euro verdiene, davon kann ich nicht meine Steuern bezahlen, ich kann nicht mal Sozialabgaben bezahlen, wovon der selbständige Übersetzer und Dolmetscher auch noch den Arbeitgeberanteil bezahlt, ich kann nicht davon auch noch etwas übrig behalten, damit ich essen und trinken kann und meine Miete bezahlen kann. Das ist einfach nicht drin.

Chantal Delhez : *Wie haben sich die Tarife im Laufe der Zeit entwickelt?*

Doris Grollmann : Ja, das ist auch ein ganz besonderes Kapitel. Da stellen wir fest, dass die Entwicklung bei den vereidigten Übersetzern, die aus dem französischen ins niederländische oder umgekehrt übersetzen, die haben sich von 1954 bis heute um 101 % vermehrt, während die Aufwertung bei den asiatischen Sprachen wie Chinesisch und Japanisch zum Beispiel 820 % betrug. Bei den Dolmetschern sieht es etwas besser aus: Französisch, Niederländisch, Deutsch und Englisch betrug die Aufwertung 621 %, ich wiederhole, seit 1954, und bei den ostasiatischen Sprachen 834 %. Ich glaube, da sind alle Relationen im Laufe der Zeit verlorengegangen.

Chantal Delhez : *Werden die Nationalsprachen da dann mit Füßen getreten, als ob sie nichts wert wären?*

Doris Grollmann : Das kann man wohl wirklich sagen. Das heißt also, dass man im eigenen Land schlechter behandelt wird als sonst wer und dabei sind die Befähigungen im eigenen Land, hier in Belgien zum Beispiel, wir sind ein dreisprachiges Land, wir kennen das Umfeld und werden dafür mieser bezahlt als alle anderen Sprachen. Wir beherrschen die Sprachen besser, wir kennen besser den Hintergrund und wir werden trotzdem wesentlich schlechter als die anderen bezahlt.

Chantal Delhez : *Was fordern Sie konkret?*

Doris Grollmann : Wir fordern konkret eine Gleichstellung von allen Sprachen, da letztendlich die Bemühung und die Fähigkeit, von einer Sprache in die andere Sprache zu übersetzen, sei es nun mündlich oder schriftlich, es ist die gleiche intellektuelle Anstrengung erfordert, und deshalb nur auch ein Tarif. Wir haben erreicht, dass für die Dolmetscher tatsächlich dieser Einheitstarif von 50 Euro gehandhabt werden soll. Das ist gut, aber bei den Übersetzern ist es völlig durcheinander geraten. Bisher gingen die Abrechnungen über Anschlag und Zeilen und jetzt wird noch die Abrechnung pro Wort eingeführt. Das führt tatsächlich zu riesigen Verzerrungen.

Als kleines Beispiel kann ich Ihnen dazu anführen, dass die Übersetzung vom Französischen und Niederländische würde, wenn ich das jetzt auf den Zeilenpreis umrechne, bei einer Berechnung mit dem Wortpreis 53 Cent einbringen, was sowieso ein Skandal ist, und eine Übersetzung vom Niederländischen ins Französische 58 Cent. Wir haben gesagt, wenn jetzt dem Übersetzer genug Zeit bleibt, dass er auch noch woanders arbeiten kann, dann ist die untere Grenze 1 Euro. Darunter ist nichts möglich und wenn man versucht, bei den Agenturen eine Übersetzung für unter 1 Euro zu kriegen, da weiß man ganz genau, da kriegt man Schund.

Chantal Delhez: *Falls Ihre Forderungen jetzt nicht berücksichtigt werden seitens des Justizministers, was werden dann die Auswirkungen sein?*

Doris Grollmann : Dann wird der Beruf der Dolmetscher und vor allem der Übersetzer, die ja schlecht bezahlt werden, nicht mehr zur Verfügung stehen für den Staat. Eine Maßnahme des Staats kann nicht getragen werden von denjenigen, die die Maßnahme ermöglichen. Das ist unmöglich. Das ist ein Unding.

Beitrag transkribiert von Patrick Rondou

Quelle: BRF (<http://brf.be/national/965814/>)

Herzlichen Dank aan Chantal Delhez (BRF)

POSITION DE FIT-Europe Concernant le projet de PARTENARIAT TRANSATLANTIQUE DE COMMERCE ET D'INVESTISSEMENT (TTIP)

(05.07.2015)

INTRODUCTION

Le TTIP est un projet de partenariat souhaitant faire de l'Europe et des états-Unis d'Amérique un seul grand marché totalement ouvert, exempt d'obstacles douaniers, procéduriers ou réglementaires, pour les flux de produits, de services et de capitaux. Ce partenariat, dont les tenants du libéralisme total et de la dérégulation des marchés, maison blanche et commission européenne en tête, promettent des effets bénéfiques sur la croissance, l'emploi et le revenu des ménages des deux régions par-delà l'Atlantique, est fortement contesté, justement quant à ces effets, par la société civile, notamment par les syndicats, les associations professionnelles et une bonne partie du monde académique et politique. Le 10ème tour de négociations aura lieu à Bruxelles du 13 au 17 juillet 2015, où le point focal concernera le secteur des services. L'UE y présentera notamment un texte sur sa conception du commerce et du développement durable/travail/environnement.



OPPOSITIONS

Les opposants au TTIP lui reprochent plusieurs choses:

La commission présente trois études prétendument indépendantes dont la modélisation donnerait pour l'Europe, dans le meilleur des cas, un accroissement extrêmement limité de l'emploi et du PIB après 10 ans. Mais ces études se basent toutes trois sur la même méthodologie de modélisation (Computable General Equilibrium model), qui ne tient pas compte des effets du chômage ni des flux financiers. Une étude indépendante réalisée par la TUFT university (USA), qui tient compte de ces paramètres, donne un résultat total nettement négatif sur le PIB (de l'ordre de -0,40% en 10 ans) et sur l'emploi en Europe (perte de 583.000 postes de travail).

Une telle dérégulation mènerait à un nivellement normatif vers le bas, au détriment de la protection des consommateurs, de l'environnement, des droits du travail, des systèmes publics d'éducation, etc.

Dans son principe, le partenariat viserait à annihiler le « principe de précaution » cher à l'Europe et de reporter la charge de la preuve de la nocivité sur les victimes. Les défenseurs du projet affirment que des garde-fous seront établis notamment en matière d'environnement, de santé, d'exception culturelle, etc., mais rien ne garantit que de tels garde-fous soient mis en place et effectifs.

Ce partenariat ferait défaut du principe de réciprocité, par lequel des états et des groupements d'intérêt de la société civile pourraient se plaindre auprès de l'instance arbitrale (investor-state dispute resolution - ISDR) des menaces portées par des multinationales contre leurs intérêts légitimes, tels la sauvegarde du patrimoine culturel (voir Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle, 2001, notamment en matière linguistique).

Les négociations sont entourées du plus grand secret. Ainsi est-il interdit de copier ne fût-ce que des extraits du volumineux dossier de négociation (plus de 15.000 pages). Cependant la Commission se veut rassurante en établissant des objectifs, notamment de protection des services publics, et en publiant des rapports de négociations en termes très généraux. Les principes du contrôle démocratique ne seraient pas respectés à plusieurs égards :

Absence de transparence sur des négociations secrètes entre fonctionnaires et diplomates non élus démocratiquement, dont les résultats s'imposent à tous sous la pression des institutions.

Une fois le partenariat approuvé par les parlements nationaux, la liste des produits et services concernés pourrait être complétée par un « Conseil » du TTIP sans plus passer par la ratification parlementaire. Ce conseil est composé principalement des représentants de l'industrie et d'experts, la société civile y étant totalement sous-représentée.

Les litiges entre états et multinationales seraient réglés par une instance arbitrale nommée par le Conseil TTIP, sans aucune validation démocratique et sans garantie de neutralité. Cette cour pourra infliger à un état des amendes de plusieurs milliards d'euros sans recours possible. Il va sans dire que ces amendes seraient payées aux multinationales par les contribuables.

S'il est vrai que les flux financiers et commerciaux se trouveraient renforcés entre l'Europe et les USA, il apparaîtrait aussi que ceci se ferait au détriment du négoce intra-européen, qui serait réduit dans une proportion équivalente. Ce partenariat aurait donc inéluctablement pour conséquence de réduire l'intégration économique européenne (de -25 à -41% d'exportations intra-européennes en 2025 selon CEPR et CEPII), ce qui est contraire à sa raison d'être.

La dérégulation totale des flux de capitaux augmenterait de manière significative la probabilité que se répète la crise financière de 2008.

Quand bien même le TTIP permettrait d'augmenter le PIB des deux côtés de l'Atlantique, cela se ferait par une forte augmentation des revenus financiers au détriment des revenus du travail, ce qui reviendrait de toute façon à pénaliser le travail et à augmenter la pauvreté. Des « partenariats de libre échange » similaires, par exemple entre le Mexique et les USA, ont d'ailleurs montré que ces traités désavantagent toujours le partenaire le plus faible.

DANGERS POUR LES TRADUCTEURS ET LES INTERPRÈTES EN EUROPE

On peut craindre que le TTIP diminue encore plus le revenu des ménages en Europe et, partant, la consommation intérieure en Union européenne. Il en découlerait une aggravation de la crise économique, qui se répercuterait également sur le volume de travail des traducteurs et des interprètes.

D'autre part, si les bénéfices du TTIP sont loin d'être établis pour les PME, ils seront tout à fait inexistantes pour les professions libérales et intellectuelles, qui seront au contraire menacées par un nombre croissant d'intermédiaires qui contrôleraient les marchés grâce à leur puissance économique écrasante par rapport à celle des prestataires.

En outre, la dérégulation risque de porter préjudice aux traducteurs et interprètes assermentés qui, tout autant que leurs registres, deviendraient inutiles avec l'émergence d'agences qui se rueraient sur ce marché en écrasant les prix au détriment des prestataires et de leurs qualifications. Le profit primerait dès lors sur la qualité du service public et sur les droits du justiciable, comme cela a été le cas au R.U. suite à l'attribution par marché public de tout le volume de traduction et d'interprétation judiciaire à une société de traduction.

Par ailleurs l'installation facilitée de sociétés de traduction et d'interprétation, travaillant sur place ou à distance, renforcerait la pression déjà insoutenable sur les prix.

CONCLUSION

Pour FIT-Europe un tel partenariat ne serait acceptable que:

si le TTIP permet une augmentation significative de la part des revenus du travail dans les PIB, par rapport aux revenus financiers, plutôt que le contraire.

si le TTIP contribue à augmenter le revenu réel moyen des ménages en favorisant les emplois stables plutôt que le précaire.

si l'Europe préserve son identité culturelle et son système de justice ainsi que sa protection sociale, de la santé et de l'environnement.

si le TTIP est ouvert au contrôle démocratique depuis sa conception jusqu'à sa mise en œuvre, avec notamment la mise en place d'un organe de surveillance neutre qui suivra continuellement les effets économiques, sur l'emploi, sur le niveau de vie et sur l'environnement.

si le TTIP détermine les produits et services ouverts au libre-échange dans le cadre d'une liste positive.

si le TTIP inclut un système efficace de règles et de contrôles des flux financiers, notamment en établissant un pare-feu entre les flux d'investissements réels et les flux spéculatifs.

si le TTIP permet aux états et aux groupements d'intérêts de se faire dédommager contre les abus des acteurs multinationaux.

si les règles de contrôle démocratique sont instituées à tous les niveaux, et notamment: transparence totale des négociations; concertation avec les états et la société civile quant aux domaines de produits et services à exempter du partenariat; charge de la preuve chez le plaignant; nomination démocratique du Conseil TTIP et de la composition de la cour arbitrale; possibilité d'appel; ratification des avenants.

TTIP

Chambre belge des traducteurs et interprètes - Belgische Kamer van Vertalers en Tolken

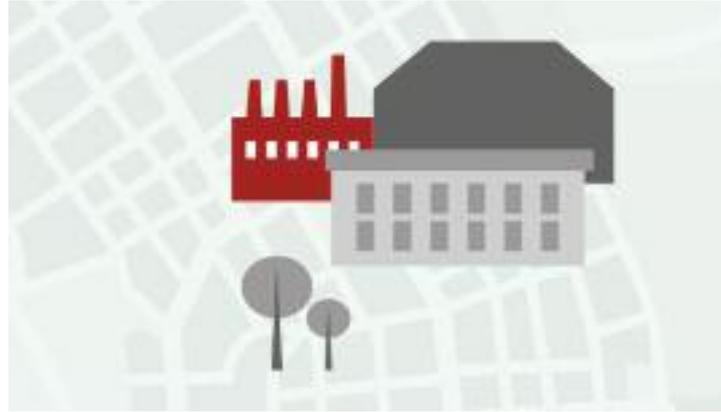
Sources:

ARC : Mythes sur le TTIP : <http://allianceforresponsiblecommerce.com/fr/myths>
 CCE DG Trade : EU negotiating texts in TTIP : <http://trade.ec.europa.eu/doclib/press/index.cfm?id=1230>
 CCE : Rapports de négociations : <http://trade.ec.europa.eu/doclib/press/index.cfm?id=1230>
 Etude Bertelsman : TTIP - Who benefits from a free trade deal ? :
<http://www.bfna.org/sites/default/files/TTIP-GED%20study%2017June%202013.pdf>
 Etude CEPII : Transatlantic Trade : Whither partnership, which economic consequences ? : http://www.cepii.fr/PDF_PUB/pb/2013/pb2013-01_app.pdf
 Etude CEPR: Reducing transatlantic barriers to trade and investment, an economic assessment :
http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2013/march/tradoc_150737.pdf
 Etude Ecorys: Study on "EU-US high level working group" :
http://www.europa-nu.nl/9353000/1/j4nvih713kb91rw_j9vuj9idsj04xr6/vjr6pb75l0qh/f=/ttip_onderzoek.pdf
 Etude Tufts University: Le TTIP - Désintégration européenne, chômage et instabilité :
http://ase.tufts.edu/gdae/Pubs/wp/14-03CapaldoTTIP_FR.pdf
 Office of the US Trade Representative : <https://ustr.gov/ttip>
 Position ETUC : Position de la CES sur le TTIP : <https://www.etuc.org/sites/www.etuc.org/files/FR-ETUC-position-on-TTIP-2.pdf>
 Position Heinrich Böll Foundation : Promises and Perils of the TTIP - Negotiating a transatlantic agricultural market:
<http://www.boell.de/en/2014/04/14/promises-and-perils-ttip>

Liaison: Max De Brouwer



Unie van Zelfstandige Ondernemers



UNIZO

tevreden met hervorming kmo-steun

De Vlaamse regering gaf vandaag groen licht om de kmo-steun te hervormen. “Ondernemers liepen tot hertoe soms subsidies mis omdat ze niet altijd wisten dat ze er recht op hadden. Ook was de administratieve weg naar de subsidies vrij hobbelig”, zegt UNIZO-topman Karel Van Eetvelt. De nieuwe subsidie-instrumenten laten maatwerk toe, zijn administratief eenvoudig en zijn onderling complementair.

Het systeem valt uiteen in twee categorieën: de kmo Portefeuille en de kmo groeisubsidie. Op aandringen van UNIZO komt in het luik kmo Portefeuille een onderscheid tussen kleine en middelgrote ondernemingen, omdat “hun noden en behoeften verschillend zijn”. Voor kleine ondernemingen tot 50 werknemers bedraagt de subsidie 40 % ipv 30 %. Voor bedrijven die willen innoveren, transformeren of internationaliseren, is er het luik kmo groeisubsidie.

Geciteerd door Patrick Rondou

Bron: website Unie van Zelfstandige Ondernemers (UNIZO): www.unizo.be – 26 februari 2016

Chambre belge des traducteurs et interprètes - Belgische Kamer van Vertalers en Tolken



E

Entretien avec Alain Piette, doyen de la Faculté de traduction et interprétation (FTI) – Ecole d'interprètes internatio- naux (EII), Université de Mons UMons)



Prof. Alain Piette : « Le législateur s'est certainement inspiré du décret intégrant l'EII à l'UMons en 2008 et de l'expérience qui s'en est suivie... »

Le Décret du 11 avril 2014 portant finalisation du transfert des études de traduction et interprétation à l'université, en Communauté française de Belgique, est entré en vigueur le 1er janvier 2016 ; y avait-il urgence à transférer aux universités les compétences des hautes écoles en matière de formation en TI ?

Pour nous [FTI-UMons, ndlr], pas vraiment, puisque ça avait déjà été fait depuis le 1er janvier 2008, il y a de cela 8 ans; mais sans doute pour les autres écoles de traduction et d'interprétation en communauté française de Belgique, à Liège et à Bruxelles notamment. En fait, de 2008 à 2015, il y avait deux types d'établissement de ce genre: il y avait nous, d'une part, qui étions intégrés à l'université, et les autres qui étaient intégrés soit à une haute école, soit – comme à Liège – en partie dans une haute école et en partie à l'université. Il y avait donc là des statuts différents, ce qui explique que le législateur ait sans doute voulu harmoniser tout ça.

Qu'est-ce qui fait la particularité de la filière «traduction et interprétation» pour qu'elle soit littéralement arrachée, pour ainsi dire, aux hautes écoles et confiée exclusivement aux universités?

D'abord, je n'aime pas trop le mot «arracher»... Nous n'avons pas été arrachés; pour nous, c'était un acte tout à fait volontaire et exécuté en connaissance de cause. C'est nous qui étions demandeurs en 2008, et même dès 2005, en fait. Ce qui s'est passé en 2005, c'est qu'un certain nombre de hautes écoles de Bruxelles sont descendues dans la rue pour réclamer un refinancement. Le ministre de l'époque a consenti à refinancer à hauteur de 5 millions d'Euros, si j'ai bonne mémoire, pour autant que toutes les hautes écoles lui soumettent un « plan

d'optimisation », donc optimisation des ressources, s'entend – un mot bien gentil pour dire restructuration. Alors, chaque haute école a soumis un plan, les hautes écoles de Bruxelles ont soumis les leurs, et pour notre part, nous avons soumis un plan pour la haute école qui, pour la partie traduction et interprétation, envisageait l'intégration pure et simple à l'université. C'était donc ça notre plan d'optimisation qui a été accepté par toutes les parties, et qui a même été publié au Moniteur belge. Mais le plan a mis un certain temps à être exécuté, environ 4 ans.

Je rajouterai, pour être complet, que lorsqu'on a créé les «hautes écoles» en 1996, on a rassemblé des écoles qui étaient à l'époque plus ou moins autonomes et indépendantes dans de grandes entités: des « écoles de type court » (c'est-à-dire des enseignements en 3 ans) et des « écoles de type long » (des enseignements en 4 ou 5 ans). Mais en fait, les écoles de type long étaient absolument minoritaires au sein des hautes écoles. Ces dernières tournaient surtout autour d'un système de type court qui était très proche du système de l'école secondaire, tandis que le système de type long – dont les études de traduction et interprétation – était proche du niveau universitaire. Tout cela créait pas mal de soucis d'organisation. En guise d'illustration, nous n'étions pas maîtres à 100% de notre recrutement : pour un professeur d'anglais, comme l'anglais se donnait aussi bien en TI que dans la plupart des catégories des hautes écoles, on était parfois engagé à recruter quelqu'un qui était prioritaire dans une autre catégorie, alors que cette personne n'était pas nécessairement formée pour donner des cours de langue ou de traduction à des spécialistes. Tous ces problèmes sont résolus depuis 2008.



Peut-on, sans risque d'aller un peu vite en besogne, dire que le législateur de la Belgique francophone, pour ce cas précis, s'est inspiré de l'exemple 'UMons-EII' ?

Le législateur s'est certainement inspiré de notre décret intégrant l'EII à l'UMons en 2008 et de l'expérience qui s'en est suivi... Comme nous, d'ailleurs, on s'est inspiré du décret qui a intégré HEC à l'ULg aussi. Cela va dans l'ordre des choses...

Fort de vos huit années d'expérience sous la bannière universitaire, vous êtes en mesure, à l'opposé de vos collègues dans les universités directement concernées par le récent décret, de dire avec certitude quel a été l'impact de l'intégration sur la qualité de la formation en traduction et interprétation ?

Essayez d'envisager la chose: nous sommes passés en 2008, presque avec armes et bagages, de la haute école à l'université. C'est les mêmes personnes. On n'a pas changé les personnes qui sont passées de la haute école à l'université... bien sûr il y en a qui sont partis à la retraite, il y a eu de nouvelles recrues, mais en gros, les personnes qui sont passées de la haute école à l'université n'ont pas changé. En plus les cadres de l'EII étaient jeunes à l'époque. Donc, on ne peut pas dire que la façon d'enseigner de ces personnes ou leurs qualités intrinsèques ont changé du fait qu'elles soient passées d'un statut à un autre.

En revanche, ce qui y a de nouveau c'est (i) la liberté: les hautes écoles étaient extrêmement enfermées dans un règlement très particulier, le recrutement pour nous a toujours posé problème, parce qu'un prof de langue ce n'est pas nécessairement ce qu'on cherche en traduction ou en interprétation, aussi bon soit-il. Il faut d'autres qualités. (ii) Nous faisons des choses en plus de ce que nous

faisons avant; par exemple on a rajouté l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur, et je peux même vous confirmer qu'à partir du 1er septembre 2016 les diplômes de Master en traduction et de Master en interprétation seront des titres requis pour l'enseignement secondaire supérieur, c'est-à-dire que nos diplômés seront mis sur le même pied d'égalité - ce n'était pas le cas avant - que les philologues qui sortiront des facultés de Philosophie et lettres.

Donc à partir du 1er septembre: mêmes statuts; nous offrons un programme en agrégation, le Capaes; nous offrons aussi un nouveau diplôme qui est le Master de spécialisation en linguistique appliquée, et il y a toute la partie recherche qui vient s'y rajouter, avec une filière doctorale qui compte 25 doctorants - nous avons délivré déjà un diplôme de Docteur en 2015. Ces diplômés-là sont ceux requis pour le recrutement au niveau Chargé de cours à l'université, et nous avons la capacité maintenant de diplômer en traduction et en interprétation de ce côté-là.

En un mot, prof. Piette, tout va pour le mieux à la FTI de l'UMons...

En un mot, pour nous, le passage à l'université a ouvert de larges perspectives.

Propos recueillis par Cyrille Ndjitat Tatchou

Entretien avec François Heinderyckx, doyen de la Faculté de Lettres, Tra- duction et Communication (Université Libre de Bruxelles)



Prof. François Heinderyckx : « C'est une incongruité qui a été réparée! Pourquoi diable avait-on laissé jusqu'ici la traduction et l'interprétation en dehors des universités ? »

Le Décret du 11 avril 2014 portant finalisation du transfert des études de traduction et interprétation à l'université est officiellement entré en vigueur le 1er janvier 2016; y avait-il, selon vous, un réel besoin de transférer aux universités les compétences des hautes écoles en matière de formation en TI ?

Besoin... sans doute non, puisque la formation en traduction et en interprétation fonctionnait fort bien sans être à l'université; en revanche, il y avait un vrai potentiel, je pense, à pouvoir exploiter dans ce rapprochement. Ça s'était déjà fait ailleurs en Belgique et dans le monde, alors il n'y avait pas de réelle raison à ce que nous fassions exception en la matière, et surtout parce que la traductologie est une science à part entière qui, du coup, a toute sa place à l'université, elle est gérée à l'uni-

versité dans beaucoup de pays à travers le monde. Le fait pour nous de procéder à cette intégration c'est une façon, au fond, de compléter le dispositif de travail, à la fois de formation et de recherche sur les langues étrangères, le transfert langagier sous toutes ses formes. Il y a vraiment là une complémentarité qui semblait tout à fait évidente.

Sur le plan des domaines de connaissances, sur le plan des compétences et des connaissances développées dans ce cadre, ce n'est pas un besoin, me semble-t-il, c'est une évidence. En fait, c'est une incongruité qui a été réparée! Pourquoi diable avait-on laissé jusqu'ici la traduction et l'interprétation en dehors des universités ? Ça ne se justifiait absolument pas! On a réparé une erreur, on a réparé une anomalie, beaucoup plus qu'autre chose.



Vous évoquiez tantôt la traductologie comme « science à part entière » ; mais au-delà de cet aspect, qu'est-ce qui fait la particularité de la filière 'traduction et interprétation' pour qu'elle soit arrachée, pour ainsi dire, aux hautes écoles et confiée exclusivement aux universités ?

Alors, une de ses spécificités principales, me semble-t-il, c'est de proposer une formation qui est assez professionnalisante, c'est-à-dire orientée vers des métiers très spécifiques, ceux du traducteur et de l'interprète, même si ce sont des métiers qui, dans leurs réalités, sont extrêmement diversifiés – deux traducteurs ne font pas le même métier, il y a différents domaines, différents contextes de la traduction, et c'est également le cas pour l'interprétation – une orientation très spécialisée, et en forte demande, et c'est une spécificité, mais qui ne fait pas de ce département quelque chose d'anormal par rapport au reste de l'université.

On n'y pense pas souvent, mais à l'université il y a beaucoup de filières qui sont professionnalisantes, c'est-à-dire des filières qui forment à des métiers très spécifiques. La faculté de médecine et la faculté de droit, pour parler de ces facultés très traditionnelles, sont très professionnalisantes : on forme des médecins d'une part, et des avocats ou juristes d'autre part. De même, le fait de former des traducteurs et des interprètes n'est pas du tout antinomique avec le fait d'être universitaire. Dans cette faculté-même, on forme par exemple des futures

journalistes, c'est très professionnalisant, mais ça ne l'est pas moins académique.

Il se fait que la formation des traducteurs et interprètes a toujours été académique dans la mesure où cette formation insiste beaucoup sur une approche très humaniste des savoirs, c'est-à-dire qu'on donne aux étudiants une très forte dose de culture générale sur une variété de domaines qui rappellent beaucoup ce que sont les formations en sciences humaines et sciences sociales chez nous. Là aussi, on a très à cœur, et c'est très universitaire de le faire, de donner aux étudiants un ensemble de connaissances et de compétences dans des domaines divers et variés pour en faire de véritables humanistes, des citoyens bien formés et responsables. Donc, de ce point de vue, c'est très spécifique à la traduction et interprétation, mais ça n'en fait vraiment pas une exception à l'université.

On observe qu'à l'ULB, l'avènement de cette réforme a provoqué l'éclatement de la faculté de Philosophie et lettres d'alors en deux facultés distinctes, suivi d'une reconfiguration au niveau des départements ; qu'est-ce qui a justifié, un tel chamboulement, prof. Heinderyckx ?

Nous avons étudié différentes hypothèses, la plus évidente était d'ajouter le département de traduction et interprétation à la Faculté de Philosophie et lettres, puisque c'est déjà là que se trouvait les études en langues étrangères; simplement il se fait que nous avions affaire à une très grosse faculté, et d'y ajouter ce nouveau département l'aurait rendue tout simplement difficile à gérer, et aurait quelque peu déséquilibré tout l'édifice universitaire, ça aurait donné une faculté de 4500 à 5000 étudiants sur un total de 25.000 pour toute l'université! Ça aurait été une faculté absolument énorme, et susceptible de poser toute une série de problèmes organisationnels, à différents niveaux. Ça n'était dans l'intérêt ni des étudiants ni du personnel; donc on s'est dit que ça n'était pas possible.

Une autre hypothèse était d'intégrer l'ISTI et l'Institut Cooremans comme une structure autonome, pour en faire un institut de traduction et interprétation qui serait aux côtés des facultés; or, là non plus, ça n'est pas apparu comme étant une bonne idée, parce que l'idéal universitaire, d'une manière générale, c'est d'éviter que des entités soient isolées, justement. Et il nous a semblé que l'intégration – et donc le fait d'en faire un vrai département uni-

versitaire – serait moins efficace, moins porteuse de projets si on les laissait isolées en instituts indépendants. Il nous a semblé beaucoup plus opportun d'un faire un département dans une faculté... Mais là encore, ce n'était pas possible en Faculté de Philosophie et lettres, et on ne voyait pas dans quelle autre structure cela aurait été possible.

Alors, la seule solution a été de répartir des départements : les départements de la Faculté de Philosophie et lettres, les départements de la Faculté de Sciences sociales et politiques, et de voir comment reconfigurer ce qui au total faisait sept départements, y compris le département de traduction et interprétation, comment transformer tout cela en deux facultés qui soient cohérentes, équilibrées, et efficaces. Et après avoir essayé plusieurs combinaisons possibles, l'on a finalement opté pour mettre ensemble les Langues et lettres, la Traduction et l'interprétation, et la Communication dans ce qui est devenu depuis septembre 2015 la Faculté de Lettres, Traduction et Communication d'une part, et d'autre part le reste des sciences humaines et sociales dans ce qui s'appelle maintenant la Faculté de Philosophie et sciences sociales. Il y a peut-être d'autres façons de faire, mais on va essayer celle-ci, et jusqu'ici ça a l'air de fonctionner plutôt bien. Nous n'avons pas rencontré d'obstacles difficiles à surmonter.

C'est une page de l'histoire de l'ULB qui est ainsi tournée... Avez-vous mesuré la charge symbolique d'une si vaste restructuration ?

C'est vrai que, symboliquement, la Faculté de Philosophie était l'une des facultés d'origine de cette université, fondée en 1834 ; son nom est littéralement gravé dans la pierre à l'entrée du bâtiment ! Et ce n'est pas rien de fermer une faculté aussi ancienne que celle là ; mais nous n'avons pas pu, à l'occurrence, faire de sentiments, et je pense que, sans oublier ce qu'est notre héritage, c'est un parcours nouveau qui s'ouvre.

Et le fait de lancer une autre faculté, symboliquement, mais aussi pratiquement, va probablement insuffler d'emblée dans cette faculté un esprit quelque peu pionnier, un petit peu entreprenant, puisqu'au fond lorsqu'on parle d'une nouvelle structure, on est plus réactif, on est plus souple, on est plus ouvert à de nouveaux projets, peut-être plus qu'on ne l'aurait été dans une très grosse faculté héritière d'une si longue tradition. Donc on va essayer de garder le meilleur de cet héritage, tout en essayant de mettre à profit cette souplesse qu'on a dans une structure qui est un peu plus légère -3000 étudiants répartis entre 3 départements, ça c'est gérable, on peut être réactif.

Question de sémantique, professeur Heinderyckx, le législateur parle de « transfert », et vous autres académiques parlez d'« intégration »... où se trouve la nuance ?

(Rires) J'ai l'impression d'être dans un débat sur l'immigration là... En fait, administrativement, c'est un transfert puisque c'est la catégorie qui est transférée - pour le cas de l'ULB, il s'agit d'ailleurs de deux transferts, car ce sont deux écoles qui sont transférées chez nous - et pédagogiquement il y a intégration.

En réalité, nous intégrons et nous transférons: d'un point de vue administratif, on transfère les formations, le personnel correspondant et les étudiants ; et d'un point de vue pédagogique, les études sont intégrées à l'université, les étudiants sont maintenant de l'ULB depuis le 14 septembre 2015. Même ceux qui ont commencé leurs études dans une haute école les terminent à l'université, y compris ceux qui n'ont plus qu'un an à faire et qui sortiront à la fin de l'année académique en cours et se verront décerner des diplômes universitaires. Ceux-ci n'auront donc pas perdu au change, non pas qu'à l'université ce soit mieux qu'en haute école, mais tout de même ça représente quelque chose et c'est à ce titre que nous parlons plutôt d'intégration.

Tout en maintenant la continuité de ce qui fonctionne si bien en haute école, on a à cœur d'en faire une aventure universitaire dans ce qu'elle a de plus positif et de plus constructif. Oui, c'est vrai que nous préférons le terme « intégration ».

Peut-on dissocier le « Décret Marcourt » de toute la restructuration provoquée par l'intégration de la catégorie TI à l'université ?

Le décret Marcourt a toute une série d'effets, dont il est difficile de l'isoler de celui de l'intégration; en fait, si les traducteurs et interprètes étaient restés en haute école, ils auraient également été affectés par le décret Marcourt dans tout ce qu'il induit comme changements au niveau de l'organisation des études, la suppression des années d'études, la gestion de l'accumulation des crédits, la réussite à 10/20, etc. tout ça est une réalité dans les hautes écoles comme à l'université. Il se fait que l'un et l'autre de ces événements majeurs se déroulent à peu près en même temps, et donc on a tendance à confondre parfois l'intégration à l'université avec le décret Marcourt.

Le décret Marcourt a un certain nombre d'effets tout à fait positifs et mesurables à court terme, notamment au niveau de la lutte contre l'échec, au niveau du parcours des étudiants... Pour prendre un exemple, puisqu'il n'y a plus d'années d'études, dès qu'on a passé les 45 premiers crédits, on poursuit avec le cursus, et l'étudiant ne peut plus vraiment être en échec. Avant, chaque année c'était le suspense : est-ce que j'ai réussi mon année? Est-ce que je l'ai ratée? Et pour ceux qui avaient échoué, parfois de peu, c'était simplement un échec. On rentrait chez ses pa-

rents en disant « J'ai raté mon année », et on va redoubler, même si après on doit prendre des cours.

Au fond, chaque année on a réussi un certain nombre d'enseignements, on va continuer son parcours, pour ensuite refaire les autres. Du coup, on sera moins dans une dynamique d'échec, ce qui sera plus stimulant pour l'étudiant. Le risque est connu, c'est celui du rallongement des études, puisque des étudiants pourront accumuler des crédits jusqu'à ce qu'ils aient réussi 180 crédits pour le Bachelier, 120 crédits pour le Master. Il va falloir attendre quelques années pour voir si, en moyenne, les étudiants prennent plus de temps pour faire leurs études qu'avant. C'est vrai que ça c'est un effet négatif possible.

Globalement, quel impact aura cette double action, « transfert et intégration », pour suivre votre logique, sur la qualité de la formation en traduction et interprétation au sein de la faculté que vous dirigez ?

Sur la qualité de la formation, je pense qu'il n'y a pas d'effets particuliers, puisqu'on a tout fait pour préserver ce qui pouvait l'être de la pédagogie en matière de formation des traducteurs et des interprètes, aussi bien les cours, la façon dont les cours sont donnés, les stages en milieux professionnels, la mobilité dans un pays étranger pour tous les étudiants, l'implication des enseignants professionnels, et donc des traducteurs et interprètes qui viennent partager leur savoir-faire avec les étudiants, tout ça est parfaitement maintenu, et même développé dans une certaine mesure, puisque là aussi l'université, avec ses réseaux, avec sa visibilité, permet d'accéder éventuellement à des structures auxquelles on n'avait pas accès auparavant. C'est au moins le cas pour la mobilité internationale : comme une bonne centaine d'étudiants doivent partir chaque année, le fait de pouvoir se tourner vers des partenaires de l'ULB pour ses cellules mobilité déjà permis notamment, d'élargir la mobilité pour les étudiants, dans les pays de langue arabe, en Chine également, et à très court-terme, cette année, on a pu faire bénéficier la formation en TI des réseaux de l'ULB.

Si le moindre changement doit intervenir dans la formation, le cas échéant, il sera plutôt question de

l'améliorer et non de la dénaturer. On est très fier d'avoir intégré des écoles avec autant d'expériences et qui ont un tel prestige; et donc on serait complètement fou d'essayer de déstructurer ou d'infléchir une machine qui fonctionne bien. Donc si on change quoi que ce soit, ça ne sera que pour l'améliorer, et ce sera évidemment en concertation avec les équipes. La seule difficulté ici est celle liée à une certaine rigidité dans les premiers temps de cette intégration...

Par «rigidité», faites-vous référence à la gestion d'un personnel aux statuts originellement variés ?

Oui, puisque les programmes étant ce qu'ils sont, le cadre étant ce qu'il est aussi, les enseignants de la HEB et de la HEFF que nous intégrons gardent leur statut, gardent leur carrière, gardent toute une série de paramètres associés à leur carrière ; autrement dit, ils ne deviennent pas des enseignants de l'ULB au même titre que les autres de ce point de vue. Ceci peut être le garant de cette continuité, cependant ça ne permet pas d'avoir la souplesse qui aurait, à court-terme, permis d'envisager des projets de synergies entre enseignants de ce département et les autres. Ils peuvent travailler ensemble, certainement ils le font et le feront encore davantage, mais chacun dans son statut, chacun dans le cadre légal qui est le sien...

Là on va devoir travailler plutôt en moyen-terme, pour voir comment ce département et les équipes qui l'animent, vont pouvoir, là aussi, bénéficier des synergies et de projets communs avec d'autres départements à l'Université. Je suis persuadé que ça se fera très rapidement, mais on va être très prudent, on y ira étape par étape. Ici, cette intégration, vous avez raison, elle n'est effective que depuis le 1er janvier 2016, cela dit elle l'est dans la pratique depuis la rentrée de septembre 2015, donc ça ne fait que quelques mois, on est déjà très focalisé ici sur la continuité, sur l'organisation des cours, des examens, etc., et donc on va d'abord s'assurer que tout est bien en place et tout est bien stabilisé, avant de commencer à faire des projets plus orientés vers les synergies et vers les autres composantes de l'Université.

Et parlant de stabilisation justement, dans les faits, quelles sont vos premières observations au vu de l'année académique 2015-2016? Un premier bilan déjà...

Jusqu'ici, tout va bien ! Il y a une série d'indicateurs qui me font dire que tout va bien: d'abord les inscriptions; elles sont tout à fait stables, on ne savait pas trop à quoi s'attendre, parce qu'effectivement les gens qui connaissaient l'ISTI ou l'Institut Cooremans tout à coup ne les trouvent plus. Est-ce qu'ils allaient bien comprendre que c'est maintenant l'Université ? Eh bien, oui, puisque les chiffres en termes d'inscriptions sont stables, et même légèrement à la hausse; de

toute évidence, les gens qui voulaient s'inscrire à ces études ont trouvé leur chemin jusqu'à l'Université, ce qui nous semble très rassurant.

Autre indice que les choses se passent très bien, les activités d'enseignement se sont déroulées sans incident majeur, il y a eu quelques petits couacs au niveau des horaires, des locaux, comme chaque année d'ailleurs, ni plus ni moins, mais enfin, c'est un peu difficile parce que l'intégration fait que la HEFF + la HEB = des cours en plus. Alors, il fallait trouver des locaux, c'était donc prévisible, mais tout s'est bien passé, la première vague d'examens d'évaluation, que je sache, s'est tout à fait bien passée aussi, et moi ce qui me réjouit c'est qu'on est déjà dans une dynamique de projets, puisqu'on a un gros projet que j'espère annoncer officiellement dans les prochaines semaines : on est sûr à au moins 95% qu'on va ouvrir une section japonaise dans notre département TI l'année prochaine. C'est dire qu'on sera, à ma connaissance, les premiers en Belgique, du côté francophone comme du côté flamand, à offrir une filière de traduction du japonais vers le français. L'Université a des partenaires au Japon que nous allons tenter de mobiliser dans le cadre de ce projet, pour pouvoir nourrir et charpenter cette nouvelle section de collaboration avec de prestigieuses universités japonaises.

Une innovation pour la rentrée 2016-2017...

Oui, ça voudrait dire que dès la deuxième rentrée à l'Université, on aura déjà un projet majeur qui se concrétise et je m'en réjouis. Il y en a d'autres qui sont en préparation: on pense à des finalités plus spécifiques dans les domaines des métiers de la traduction; on pense aussi à la pédagogie, puisque beaucoup de diplômés en traduction et en interprétation ont comme activités principales, parfois à temps-partiel, l'enseignement à différents niveaux... on va voir si on ne peut pas leur proposer une formation un peu plus ciblée.

Le fait qu'on soit occupé sur de tels projets de développement, après seulement quelques mois, montre que cette intégration est quelque chose qui se passe tout à fait bien et si elle devait susciter quelques craintes, a priori, parce que c'est un changement majeur, ces craintes ont largement fait place à un enthousiasme qui nourrit des projets. C'est rassurant de ce point de vue, que les choses se passent bien et qu'elles devraient bien se passer dans les années à venir.

Propos recueillis par Cyrille Ndjitat Tatchou

E

Entretien Jean-Pierre Colson, président de la Louvain School of Translation and Interpreting (LSTI), Université Catholique de Louvain (UCL)



Prof. Jean-Pierre Colson : « Nous étions dans le surréalisme le plus complet: la Flandre avait intégré il y a 13 ans (!), depuis 2003, la traduction-interprétation à l'université... »

Professeur Colson, comment avez-vous accueilli le Décret du 11 avril 2014 portant finalisation du transfert des études de traduction et interprétation à l'université ?

Très positivement. J'enseigne dans le supérieur depuis 1981, et je peux vous dire que le transfert des études de traduction et interprétation à l'université était déjà dans les tiroirs au début des années 1990. Je me souviens qu'un jour de 1995, un collègue m'a affirmé : « C'est décidé : la traduction-interprétation est intégrée à l'université ». Comme toujours en politique belge, les dossiers prennent du temps à se concrétiser. Même si tout changement peut être source d'inquiétude chez certains collègues – ce qui est tout à fait légitime – l'intégration de la traduction-interprétation à l'université est bénéfique à la formation et aux étudiants.

Tenant compte, justement, de l'inquiétude que cette réforme susciterait chez certains de vos collègues, y avait-il, selon vous, un réel besoin de transférer aux universités les compétences des hautes écoles en matière de formation en TI, notamment en Wallonie-Bruxelles ?

Non seulement il y avait un réel besoin, mais il y avait urgence. Nous étions en effet dans le surréalisme le plus complet: la Flandre avait intégré depuis 13 ans (!), en 2003, la traduction-interprétation à l'université, alors que la Communauté française la maintenait en Haute Ecole... sauf pour l'Ecole d'Interprètes Internationaux de Mons, intégrée à l'Université de Mons en 2008.



À Bruxelles, il était possible aux étudiants néerlandophones d'étudier la traduction-interprétation à l'université alors que, dans la même ville et à quelques kilomètres de là, les francophones suivaient la même formation en Haute Ecole. Ajoutons qu'en cela la Belgique et même la Flandre étaient en retard par rapport au monde entier, où l'« académisation » des études de traduction-interprétation avait débuté bien plus tôt. Le terme est même utilisé en anglais (« academicization »), et en particulier pour la traduction-interprétation (Baker & Saldanha 2011, Routledge Encyclopedia of Translation Studies).

Bruxelles est non seulement la capitale de la Belgique et de l'Union Européenne, mais c'est aussi la capitale mondiale de la traduction-interprétation : aucune ville au monde ne compte autant de traducteurs et d'interprètes au kilomètre carré. Il était donc un peu fort de café que la formation en traduction-interprétation de Belgique francophone soit en décalage par rapport à la Flandre, mais aussi à l'ensemble de la planète.

Qu'est-ce qui fait donc la particularité de la filière « traduction et interprétation » pour qu'elle soit arrachée, pour ainsi dire, aux hautes écoles et confiée exclusivement aux universités ?

Tout d'abord, les formations internationales les plus prestigieuses en traduction-interprétation (je citerai par exemple Genève, Vienne, Copenhague) sont presque toutes universitaires. Il ne faut pas s'y tromper : l'enseignement supérieur en Europe et dans le monde entier est dominé par les universités, qui disposent d'une infrastructure importante, de subventions pour l'enseignement et la recherche, d'accords internationaux de collaboration,

etc. Les universités s'entendent sur le plan international sur un certain nombre de normes de qualité et de sur la rigueur scientifique. En dehors des universités, la situation de l'enseignement supérieur varie très fort d'un pays à l'autre, ce qui a déforcé la position des Hautes Ecoles en Fédération Wallonie-Bruxelles. Aux Pays-Bas, par exemple, les écoles supérieures non-universitaires font parties du « Hoger Beroepsonderwijs », littéralement l'enseignement professionnel supérieur. En Grande-Bretagne, on utilise « University College » pour des institutions liées à une université, mais qui ne portent pas ce titre. Ce statut disparate d'un pays à l'autre est un inconvénient, alors que la « casquette » universitaire correspond à un type d'enseignement bien reconnu sur le plan international.

Sur le fond, la traduction-interprétation est une matière éminemment universitaire, car elle touche au fondement même du langage par la quête du sens : traduire, c'est d'abord s'enquérir du sens, de sa complexité et de son expression par une culture donnée et à une époque précise. Autrement dit, la traduction est notamment liée aux études culturelles, historiques, littéraires, psycholinguistiques, et même philosophiques. Enfin, l'évolution actuelle des technologies, qui nécessite énormément de recherche universitaire, touche de près à la problématique de la traduction, qu'il s'agisse de corpus linguistiques en ligne, d'outils d'aide à la traduction ou de traduction automatique. La traduction-interprétation se prête donc particulièrement bien à des recherches interdisciplinaires, et dispose en outre de sa propre discipline théorique : la traductologie, enseignée dans la plupart des grandes universités du monde entier, y compris la Chine, où elle a suscité au cours de ces dernières années un nombre impressionnant de publications.



La fin justifiant les moyens, quel impact aura cette réforme sur la qualité de la formation en traduction et interprétation à l'UCL, ainsi que sur la compétence des futurs produits de la LSTI ?

La formation en traduction-interprétation que nous donnions en Haute Ecole, à l'Institut libre Marie Haps, était d'un très haut niveau, et nous maintenons bien sûr nos bonnes pratiques après l'intégration à l'université. La qualité était présente avant l'intégration, et elle sera maintenue. L'apport de l'université en matière de qualité est surtout la notion d'enseignement basé sur la recherche. Les universités sont des lieux d'excellence à tous les niveaux. On y encourage par exemple davantage la recherche individuelle, les projets de recherche multi- et transdisciplinaires, la participation active à des colloques internationaux. Ceux-ci constituent pour les enseignants en réalité une forme de recyclage permanent : au contact d'autres universités, on découvre d'autres pratiques, d'autres méthodes pédagogiques ou de nouveaux aspects de la discipline ; on noue aussi de précieux contacts de collaboration, qui constituent toujours un enrichissement du point de vue de la qualité de l'enseignement.

L'intégration à l'UCL permet aussi à la LSTI de proposer aux étudiants du Master en Traduction et du Master en Interprétation une grille de cours moins chargée et plus souple, avec la possibilité de choisir pour 15 crédits une option ou des cours au choix. Ces cours au choix peuvent être pris dans d'autres commissions de programme (départements) ou facultés : la Haute Ecole ne pouvait offrir aux étudiants une telle diversité. L'ouverture à d'autres disciplines et à la réflexion universitaire constitue un atout supplémentaire pour nos étudiants. En termes de compétences, nous veillons toutefois à ce que notre formation reste axée sur le monde professionnel, en invitant des spécialistes du monde de la traduction et de l'interprétation, et en investissant dans les outils d'aide à la traduction et

à l'interprétation, ainsi que dans le matériel de pointe qui est nécessaire à la profession. Les futurs diplômés de la LSTI devraient donc disposer de plusieurs cordes à leur arc : une formation universitaire polyvalente dans deux langues étrangères, qui leur permet par exemple d'enseigner s'ils présentent une finalité didactique au cours de leur master, mais aussi une formation professionnelle de pointe pour travailler dans le secteur de la traduction ou de l'interprétation.

Le décret qui est entré en vigueur, en principe, le 1er janvier 2016 était déjà implémenté dès septembre 2015, pour le compte de l'année académique 2015-2016; quelles sont vos premières observations ? Peut-on déjà parler d'un coup de maître pour un coup d'essai à la LSTI ?

Nous avons pour l'année académique en cours davantage d'étudiants inscrits que l'année passée en Haute Ecole, ce qui constitue certainement un signal très positif : les étudiants nous ont largement suivis de Bruxelles à Louvain-la-Neuve, où il faut reconnaître que le cadre d'études, de travail et de vie est particulièrement agréable. Pour avoir visité lors de colloques les universités d'Europe de Prague à Las Palmas (Canaries) et d'Helsinki à Malaga, je peux vous dire que le campus universitaire de Louvain-la-Neuve est l'un des plus beaux d'Europe. Beaucoup de collègues et d'étudiants nous disent qu'il est particulièrement agréable de travailler ou d'étudier à Louvain-la-Neuve.

L'UCL est en outre une grande université, qui bénéficie d'une importante renommée internationale. Intégrer la traduction-interprétation à la première université de Belgique francophone (en termes d'étudiants et de renommée internationale) constitue effectivement un coup de maître, car les études en traduction-interprétation sont en pleine expansion dans la plupart des pays, et ce domaine peut bénéficier également à d'autres étudiants de l'université, ainsi qu'aux enseignants et chercheurs issus d'autres disciplines.

Je ne vous cache pas que l'intégration à l'université représente un grand chambardement, et que la première année est nécessairement une année de transition, au cours de laquelle tous les dossiers à régler se bousculent lors des réunions multiples et des innombrables courriels, mais c'est un passionnant défi à relever.

Propos recueillis par Cyrille Ndjitat Tatchou



E

Entretien avec Céline Letawe, Présidente du jury du Master en traduction et du Master en interprétation, Université de Liège (ULg)



Prof. Céline Letawe: « La formation à la traduction et à l'interprétation dans un contexte universitaire accorde une place privilégiée à la réflexion critique »

Professeure Letawe, comment avez-vous accueilli le Décret du 11 avril 2014 portant finalisation du transfert des études de traduction et interprétation à l'université ?

En tant que présidente du jury de Master, c'est surtout le Décret dit « paysage » de fin 2013 (« Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études ») qui a retenu mon attention, en ce qu'il a totalement chamboulé l'organisation des études, aussi en traduction et en interprétation. Le concept d'année d'études a disparu et a été remplacé par le concept de cycle, le seuil de réussite est passé de 12 à 10, le parcours des étudiants a été davantage individualisé,... toute une série de modifications qui ont de nombreuses implications pour les étudiants, mais aussi pour les enseignants et le jury que je préside.

En tant qu'enseignante-chercheuse, je dois avouer que j'ai accueilli le Décret transférant les études de traduction et interprétation à l'Université avec certaines craintes. Alors que les Bacheliers étaient organisés par la Haute Ecole de Liège et les Masters

par l'Université de Liège, désormais l'ensemble de la formation serait organisé par l'Université. Il y avait beaucoup d'inconnues et donc pas mal d'inquiétudes parmi mes collègues également. Chaque décret implique des modifications qui compliquent et alourdissent notre travail, entre autres sur le plan administratif. Bien qu'il existe une tradition d'enseignement de la traduction à l'ULg depuis 1986 (dans le cadre d'une « Maîtrise », d'un « Diplôme d'études spécialisées en traduction » puis d'une « finalité spécialisée en traduction »), la formation complète comprenant les Bacheliers et l'interprétation est relativement jeune. La codiplomation avec la Haute Ecole de Liège a été lancée en 2007, les premiers diplômés sont sortis en 2012, et l'année suivante on apprenait qu'il allait déjà falloir modifier le cadre dans lequel nous nous efforcions depuis quelques années seulement de mettre en place une formation solide.

Considérant ce qui s'apparente donc à une hyper-activité reformatrice et des craintes qui en découlent, vous vous êtes probablement demandée s'il y avait urgence à transférer aux universités les compétences des hautes écoles en matière de formation en TI...

Il y a toute une série de considérations juridiques qui nécessitent le passage à l'université, notamment la question des titres requis pour pouvoir enseigner, mais c'est très technique et cela dépasse hélas mes compétences.

Alors, pour la présidente du jury de Master TI que vous êtes, qu'est-ce qui fait la particularité de la filière « traduction et interprétation » pour que celle-ci soit ainsi confiée exclusivement aux universités ?

Pour devenir un bon traducteur ou un bon interprète, l'étudiant doit acquérir un ensemble de compétences pratiques (compétences linguistiques, culturelles, philologiques, rédactionnelles, terminologiques etc.), mais aussi parvenir à développer une réflexion critique sur sa pratique, à interroger la traduction et l'interprétation dans leurs dimensions tant théoriques qu'historiques et idéologiques par exemple. La formation à la traduction et à l'interprétation dans un contexte universitaire accorde à cette réflexion critique une place privilégiée.

Quel impact aura la réforme sur la compétence des futurs titulaires du Bachelier en traduction et interprétation, du Master en traduction ou du Master en interprétation ?

Je pense que cette réforme permettra tout d'abord de donner à la formation davantage de cohérence et de cohésion. Maintenant que l'ensemble des cours est organisé par l'Université de Liège, il est plus facile d'avoir une vue générale de la formation et d'envisager des modifications de programme par exemple, dans le but d'améliorer les compétences de nos étudiants.

Ensuite, à l'Université, il existe un lien fort entre enseignement et recherche. En tant qu'enseignante-chercheuse, j'y vois une possibilité d'enrichissement mutuel: mon expérience de chercheuse me permet d'enrichir mes cours et de faire réfléchir mes étudiants autrement, et mon expérience d'enseignante contribue à enrichir et dynamiser mes projets de recherche. Les activités du Centre Interdisciplinaire de Recherche en Traduction et en Interprétation (CIRTI) illustrent bien cette perméabilité entre recherche et enseignement.

Justement, quel rôle joue le CIRTI dans cette nouvelle dynamique ?

Les missions du Centre sont multiples, mais certaines sont directement liées à la formation de nos étudiants, comme l'organisation de journées d'études en traductologie, pour et avec des étudiants de Master et des doctorants (la première journée a été organisée en décembre 2015 et a rencontré un franc succès). Le nouveau décret devrait entraîner un renforcement de ce lien entre enseignement et recherche en traduction et en interprétation, avec selon moi un impact positif sur la formation des étudiants.

Bien sûr, il n'est pas question d'oublier la partie professionnalisante de la formation, ni les contacts avec les professionnels. Cela fait en effet partie des craintes de certaines personnes. Une bonne part du corps enseignant exerce aussi une activité professionnelle en tant que traducteur ou interprète – c'est ainsi depuis le début et cela ne changera pas. Nous entretenons également des contacts avec la CBTI, notamment en co-organisant avec elle des séances de formation continue, à l'attention de nos étudiants et des professionnels du domaine.

Dernière question, professeure Letawe, le décret qui est entré en vigueur le 1er janvier 2016 était déjà appliqué dès septembre 2015, pour le compte de l'année académique 2015-2016 ; alors, quelles sont vos premières constatations en termes d'enseignement et de performances académiques ? Les fruits ont-ils tenu la promesse des fleurs à l'Université de Liège ?

Je crois qu'il est trop tôt pour constater de réelles implications sur la formation, mais le décret a déjà entraîné des modifications très pratiques, qui ont des conséquences au quotidien. En effet, une bonne partie des cours de Bachelier et presque tous les cours de Master se donnent désormais Place Delcour (dans le vieux quartier d'Outre-meuse), ce qui simplifie grandement l'organisation des études et la vie des étudiants (qui ne doivent plus courir sur trois implantations différentes). Le rassemblement dans un seul espace renforce également la dynamique collective et permet une meilleure communication entre les membres du personnel enseignant et administratif. Tout cela aura très probablement un impact positif sur la formation de nos étudiants.

Propos recueillis par Cyrille Ndjitat Tatchou

Chambre belge des traducteurs et interprètes - Belgische Kamer van Vertalers en Tolken





Prof. Dirk Delabastita: « Les universités, très souvent, ont fonctionné comme si le monde n'était pas plurilingue ! »



Entretien avec Dirk Delabastita, traductologue, professeur à l'Université de Namur (UNamur)

Dans le Décret du 11 avril 2014 portant sur la « finalisation du transfert des études de traduction et interprétation à l'université », un détail ne passe pas inaperçu: l'Université de Namur n'est pas du tout concernée par cette importante réforme... Pourquoi cette mise à l'écart de votre établissement, prof. Delabastita ?

L'attribution des études en traduction et en interprétation à l'Université de Namur n'a jamais été à l'ordre du jour. Si on regarde cela historiquement, nous avons enseigné les langues germaniques ici à Namur depuis l'année académique 1961-1962, d'abord au niveau des candidatures (les deux premières années du parcours universitaire) et, suite au processus de Bologne, nous organisons depuis 2004-2005 le baccalauréat (le premier cycle comprenant dorénavant trois années) en langues germaniques ; même chose en langues romanes d'ailleurs. Mais nous n'avons jamais eu à enseigner la traduction. Je ne pense donc pas qu'il y ait, à proprement parler, une « mise à l'écart » de l'UNamur. D'ailleurs, pour des raisons d'ordre budgétaire et politique, l'option n'aurait jamais été très réaliste.

Nonobstant ce facteur lié au budget, et donc au financement, les départements 'Germaniques' et 'Romanes' respectivement, bien qu'à finalité littéraire, semblent pourtant offrir à l'UNamur un cadre de formation optimal en traduction et interprétation - faut-il le souligner, par ailleurs, vous êtes vous-même traductologue...

Il est vrai que nous enseignons les langues germaniques et romanes, mais nous n'avons pas nécessairement les compétences pour former des traducteurs et des interprètes. Quant à moi, je fais effectivement une partie de mes recherches en traductologie ; l'UNamur compte d'ailleurs des spécialistes internationalement reconnus qui travaillent dans des domaines annexes comme la langue des signes, le plurilinguisme, les contacts interlinguistiques - mais il n'y a pas vraiment de compétences au niveau de l'enseignement de la traduction en tant que tel. Avec les effectifs dont nous disposons, nous ne serions pas capables d'offrir une formation solide en traduction/interprétation, du fait de l'expertise qui nous manque.



D

D'un point de vue analytique, y avait-il, selon vous, urgence à transférer à l'université la formation en TI, après l'avoir arrachée aux hautes écoles ?

Je pense que oui; mais je vais d'abord quelque peu nuancer la façon dont la question est formulée : il n'y a pas vraiment une question de transfert ; ce sont les hautes écoles elles-mêmes qui sont de plus en plus intégrées dans les universités. Donc on n'arrache pas aux hautes écoles la formation en traduction et en interprétation ; ça reste de la compétence des hautes écoles, mais ce sont ces dernières qui changent de statut, étant de plus en plus associées aux universités et intégrées dans ce nouveau contexte académique. Pour moi, c'est une très bonne chose d'ailleurs, et ce pour deux raisons:

D'abord, on fait de plus en plus de la recherche scientifique sur la traduction – qu'elle soit de nature « pure » ou plus « appliquée » – et l'université offre un contexte propice à la recherche, d'autant plus que ces recherches en traductologie ont, très souvent, un caractère interdisciplinaire impliquant des collaborations avec des linguistes, des historiens, des psychologues, des sociologues, des spécialistes de la communication, des informaticiens, etc. De ce point de vue, l'université est un cadre tout à fait opportun pour développer ces recherches interdisciplinaires.

Ensuite, les universités, dans leurs enseignements comme dans leurs recherches, ont trop souvent fait l'économie du multilinguisme et de la traduction ; elles ont, très souvent, fonctionné comme si le monde n'était pas plurilingue. Le décret vient ainsi placer la traduction au cœur de l'université et fera

en sorte que les juristes, les sociologues, les psychologues, les linguistes, les littéraires, etc. ne pourront plus ignorer la traduction, le multilinguisme, la communication interculturelle.

En résumé, il y a des bénéfices dans les deux sens : création d'un cadre plus favorable à la recherche en traductologie ; valorisation et plus grande visibilité de la traduction comme thème de réflexion au sein même de l'université.

Vous évoquiez tantôt la traduction, dans son ensemble, comme ayant un « caractère interdisciplinaire » ; est-ce cela qui fait sa spécificité ?

Absolument ! Et je pense que cette spécificité se perçoit aussi à travers le fait que pour enseigner la traduction ou l'interprétation, il faut aussi avoir des gens du métier, qui ne connaissent pas uniquement les cadres théoriques et méthodologiques, mais qui ont une expérience personnelle en tant que traducteurs ou interprètes. Dans ce processus d'académisation – intégration de la traduction et de l'interprétation au sein de l'université – il ne faut pas perdre de vue la nécessité de la dimension pratique de la formation conduite par des hommes et des femmes de métier, ou dans le contexte de stages professionnels. L'idéal serait peut-être de pouvoir compter sur des enseignants qui ont à la fois une bonne connaissance théorique et scientifique et une expérience pratique comme traducteur ou interprète. Il faut simplement s'assurer que cet équilibre global soit respecté, entre la théorie, la réflexion, la recherche, d'un côté, et la pratique et l'expérience professionnelle de l'autre.

Et si cet équilibre est respecté, l'impact de cette réforme sur la qualité de la formation en TI dans les universités francophones concernées sera certainement positif...

Oui! Pour cela, il faut vraiment joindre la pratique à la théorie. Nous avons aujourd'hui la première génération de jeunes professeurs qui ont dans un premier temps été formés en tant que traducteurs ou interprètes et qui ont ensuite fait une thèse de doctorat en traductologie, et qui réunissent ainsi les différentes dimensions dans leur profil individuel. C'est une nouvelle donne, qui ouvre des perspectives intéressantes.

La catégorie TI n'est pas la seule filière ayant connu le «transfert», car selon toute vraisemblance, il s'agit d'une « tendance lourde » (pour reprendre l'expression du Prof. Alain Piette) ; alors, tendons-nous vers la disparition des hautes écoles?

Non, pas la disparition, mais plutôt un changement de statut. L'expertise des hautes écoles ne se perdra pas, mais va pouvoir enrichir celle des universités, et les formations en traduction et interprétation vont pouvoir bénéficier des traditions scientifiques de ces dernières et des opportunités pour faire des recherches interdisciplinaires.

Dernière question, prof. Delabastita, qu'est-ce qui explique cette réticence chez certains, à l'égard d'un autre aspect de la vaste réforme, le « décret Marcourt » ?

Vous faites sans doute allusion au volet pédagogique du décret. Il s'agit d'une réforme de la structure des programmes et des modalités d'évaluation

– une réforme qui a un coût gigantesque en termes d'heures de travail qu'elle nécessite à tous les niveaux et de l'hypertrophie bureaucratique qu'elle engendre... pour arriver à un système qui est nettement inférieur à celui qui était en place !

Notre projet pédagogique reposait sur un équilibre parfait entre la cohérence et la progressivité des programmes et l'approche personnalisée de l'étudiant, équilibre qui trouvait son expression dans les délibérations biannuelles permettant aux professeurs d'apprécier de façon régulière, globale et collégiale l'avancement de l'étudiant dans le programme. Dans le nouveau système l'étudiant collectionne, à son propre rythme, des crédits (à partir de 10/20) pour les unités d'enseignement individuelles. Le décret installe ainsi un système « clientéliste » qui repense, pour l'essentiel, la pédagogie universitaire comme une comptabilisation de transactions individuelles entre professeur et étudiant à rythme variable.

Ainsi, il est devenu beaucoup plus difficile d'imposer la réorientation aux étudiants n'ayant aucune chance de réussir l'ensemble du programme ; comme on ne peut d'ailleurs plus « délibérer » les étudiants ayant eu un « accident de parcours ». On va donc bientôt rencontrer des étudiants qui auront traîné dans l'enseignement supérieur durant quatre ou cinq ans sans jamais obtenir leur diplôme. Cet aspect du décret est une ingérence scandaleuse du politique dans le fonctionnement des universités et des hautes écoles au niveau de la formation.

Propos recueillis par Cyrille Ndjitat Tatchou



La « langue maternelle »... dans l'esprit de l'UNESCO

Noble principe, celui de promouvoir la 'langue maternelle' entendue comme « langue de nos pensées et de nos émotions » (I. Bokova 2012). Mais, dans un monde qui devient de plus en plus globalisé, que veut-on promouvoir exactement? les langues dites « maternelles » ou les langues minoritaires, voire des idiomes en voie d'extinction ? À défaut de reformuler le signifiant qui caractérise la Journée du 21 février, l'Unesco pourrait avoir intérêt à mieux expliciter ce qu'elle entend par « langue maternelle »... Et nous nous devons de l'y aider.

Selon Martinet (1989:94), « en matière de langues, il faut nous défendre contre le folklore romantique qui nous a valu l'expression langue maternelle ». Celle-ci est habituellement définie comme la première langue apprise par une personne dès la naissance, sens à prendre avec des pincettes: « the standard definition of the mother tongue, the language first learned in childhood, may be grossly inappropriate for some sociolinguistic settings. What is important here is not the principle of precedence in terms of learning [...] but the principle of domain-determined use » (Verma 1990:87).

En considérant la définition basée sur le principe of precedence, il existe de plus en plus de personnes qui ont pour « langue maternelle » l'anglais, l'espagnol, le français, etc., des langues dite de grande diffusion qui ne sont pas particulièrement menacées... Le citoyen américain ou britannique, qui ont pour langue maternelle l'anglais, n'a pas de souci à se faire : avec la mouvance du « tout-à-l'anglais » (Oustinoff, Nowicki et Machado da Silva 2010:14), l'English n'est plus seulement la langue maternelle des seuls Britanniques ou Américains, mais celle de plus en plus de personnes dans le monde entier (Ndjitat Tatchou 2012:30). Pourtant, ce n'est certainement pas pour défendre l'anglais ou le français que la journée du 21 février a été instituée ; le Commonwealth et l'Organisation internationale de la francophonie, respectivement, le font déjà assez bien...

The mother tongue of the members of a speech community [...] is that tongue which they use as an intragroup link language and the primary tool of their culture and feelings. The other languages in contact play the either 'supplementary' or 'complementary' roles (Verma 1990:87).

Dans l'esprit de l'Unesco, en effet, il s'agit très certainement de sauver des langues et dialectes menacés de disparition ; autrement dit, il est

important de promouvoir des idiomes de moindre diffusion: langues régionales, langues ethniques et autres dialectes. La raison en est simple : la langue est « un milieu de vie, et joue un rôle capital dans la constitution même du lien social » (Klinkenberg 2001:8). Mieux encore, tout idiome n'est pas qu'un simple patrimoine à préserver; c'est toute une vision du monde, toute une identité culturelle vecteur du bien-être, tout un véhicule des biens immatériels au sein d'une communauté linguistique.

C'est en voulant défendre leur langue communautaire, le bangla (bengali), que des étudiants de Dacca dans l'ex-Pakistan oriental (l'actuel Bangladesh) descendent dans la rue le 21 février 1952. Soudain des fusils crépitent. Conséquence dramatique de ces coups de feu, cinq étudiants s'écroulent. Ils ne se relèveront plus. Ils sont ainsi morts pour leur langue maternelle. C'est en souvenir de ce drame que l'Unesco dédie toute une journée, le 21 février, à la valorisation des « langues maternelles »... ou, plus exactement, à la promotion de la glottodiversité, c'est-à-dire la diversité linguistique.

Cyrille Ndjitat Tatchou

Bibliographie:

- Bokova, Irina (2012).** Message de la directrice générale, à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle, le 21 février (<http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002153/215319f.pdf>)
- Klinkenberg, Jean-Marie (2001).** *La langue et le citoyen*. Paris: PUF, 197 pages.
- Martinet, André (1989).** *Fonction et dynamique des langues*. Paris: Armand Colin, 210 pages.
- Ndjitat Tatchou, Cyrille (2012).** «Traductologie et banglamanía, ou l'option de l'ethnographiquement correct» in *Le Linguiste* n° 2, vol.58, pp.30-32.
- Oustinoff, Michaël, Nowicki, Joanna et Machado da Silva, Juremir (2010).** Introduction. Traduction et mondialisation (Dominique Wolton, éd), pp. 13-19.)
- Unesco (1999).** Conférence générale - 30ème Session. *Projet de résolution*, Paris: Unesco (<http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001177/117709f.pdf>)
- Verma, Shivendra (1990).** «My Mother Tongue Is not my Mother's Tongue» in *Didactique des langues maternelle* (Gagné, G.; Pagé, M.; et Terrab, E., éd), pp.77-88.



Li walon, c'ès-t on vreylingadje hé valet!

Ah! le Wallon, cette langue riche, délicieuse et imagée, descendant en droite ligne du latin (et non du français, comme d'aucuns le pensent), qui sent bon la terre, le travail, la fête, l'amitié, la joie mais aussi la dureté de la vie. Un dialecte qui, comme bon nombre de ses semblables, est aujourd'hui en voie de disparition après avoir souffert d'une véritable mise au ban après la seconde guerre mondiale, sous prétexte que le français était plus gracieux et plus noble...

L'objectif de cette rubrique est de présenter, à chaque nouvelle édition du linguiste, quelques expressions wallonnes typiques pour faire revivre, le temps d'une parenthèse sympathique, le parler de nos aïeux. Aujourd'hui, le thème abordé sera la rencontre...

Se saluer :

Wallon	Français	Sous-région*	Commentaire
Bondjou	Bonjour	Na, Lg, Ch	Quel que soit le moment de la journée
Bondjou a torto Bondjoutertos	Bonjour à tous	Na Lg	
Équé nouvelles?	Quelles nouvelles, Comment vas-tu?	Na, Lg, Ch	
Vo lès la totes Lèsv'latotes	Les voilà toutes -> rien de neuf, tout va bien	Ch Na, Lg	

Salutations familières entre amis :

Wallon	Français	Sous-région*	Commentaire
Camarâde	Camarade	Na, Lg, Ch	Même si on n'est pas communiste, bien entendu!
Vicadèt, vîstrouk, vî cou, vîlegueûye	Vieux cadet, vieille souche d'arbre, vieux cul, vieille gueule	Lg	
Soçon, vînuke, vîsporon, vîcoyon	Copain, vieux noeud, vieil ergot, vieille couille	Na	Soçon signifie également membre d'une compagnie, d'une association
Vîscançon, vîscorion vîskèton	Vieux caleçon, vieux lacet de cuir, vieil éclat de bois	Ch	

Li walon, c'ès-t on vreylingadje hé valet!

Tendres saluts (souvent adressés à des enfants) :

Wallon	Français	Sous-région*	Commentaire
Mi p'tit crèton	Mon petit morceau de lard cuit à la poêle	Na, Lg	
Mi p'titegueûye di souk, mi p'titecrote, mi p'titenokète	Ma petite gueule de sucre, ma petite crotte, ma petite motte	Lg	
Mi p'tit poyon, mi p'tit gatéboquet, mi p'tite tchiproûle	Mon petit poussin, mon petit morceau gâté, ma petite musaraigne	Na	
Èmpètitcolô p'titecrotedèbûre	Mon petit pigeon, petite crotte de beure	Ch	

Prendre congé :

Wallon	Français	Sous-région*	Commentaire
Au r'vey Ar'voy Ar'vwèrouar'vouy	Au revoir	Lg Na Ch	
Come nos avans dit, don!	Comme nous avons dit, donc! - > c'est entendu!	Na	
Squ'alpititeducôce	Jusqu'à la petite fête - > à plus tard.	Ch	
D'ji m'è r'va	Je m'en vais	Na	

*Remarque : Ch = wallon de Charleroi ; Na = wallon de Namur ; Lg = wallon de Liège

Ludovic Pierard



'k ben uuk nen Genteneire!

Het is met name om hun moedertaal, het Bangla, te verdedigen dat studenten uit Dacca in voormalig Oost-Pakistan (Bangladesh) op 21 februari 1952 op straat kwamen. Tot plots gewerschoten weerklonken. Gevolg: vijf studenten vielen neer en lieten het leven. Ze stierven voor hun moedertaal. Ter herinnering aan dit drama wijdt de UNESCO elk jaar op 21 februari een dag aan de opwaardering van 'moedertalen' en aan het bevorderen van linguïstische diversiteit. Dus is de moedertaal niet zomaar wat simpel erfgoed dat we moeten bewaren, het is een wereldvisie. In Gent ook! Het Gents is de moedertaal van een bepaalde generatie Gentenaren.



Cyrille: "Met de mondialisering ontstaat, wat ik noem, het dialectiek van de yamplanten".

21 februari is er niet om het Engels of het Spaans te verdedigen...

Een nobel principe, talen bevorderen. Maar wat wil men eigenlijk aanmoedigen in een wereld die steeds meer geglobaliseerd is? 'Moedertalen' of minderheidstalen? Volgens de UNESCO moeten talen en dialecten die met uitsterven zijn bedreigd, worden gered, een probleem waar inwoners van de Verenigde Staten en Groot-Brittannië zich niet meteen zorgen hoeven om te maken... Het Engels is trouwens niet alleen de moedertaal van de Britten en de Amerikanen, maar ook die van steeds meer mensen overal ter wereld, zoals de jonge Gentenaren. Wat ons meteen brengt bij de vraag wat 'moedertaal' eigenlijk betekent.

De moedertaal is de eerste taal die iemand leert, zo wordt dit althans doorgaans omschreven. Dat betekent dus dat er steeds meer mensen zijn die het Engels, het Spaans, het Frans enz. als moedertaal

hebben, ruim verspreide talen die niet met uitsterven zijn bedreigd. En toch, 21 februari is er niet om het Engels of het Spaans te verdedigen...

Het is met andere woorden de bedoeling om minder wijdverspreide talen te beschermen: streektaalen, etnische talen en andere dialecten. Dat zijn de linguïstische instrumenten die moeten worden gered, 'moedertaal' of niet. De taal die ik als mijn moedertaal beschouw, is het Medoemba, de taal van Bangangté in Kameroen. Ik verdedig deze taal, dat wil zeggen, ik spreek en schrijf deze taal. Dat gezegd zijnde, ik ben ook een inwoner van het 'dorp dat de wereld is' en woon al enkele jaren in Gent. Ook ik ben enthousiast om het Gents te verdedigen. Ik strijd voor de herwaardering en het behoud ervan, naast het Nederlands dat in eerder goede doen is. Maar wat een mooie taal dat Gentse dialect, met zijn vele bloemrijke uitdrukkingen! Een waar communicatiegenot...

'k ben uuk nen Genteneire!

En toch, 21 februari is er om het Gents te verdedigen...

En het is in het Gents dat ik het liefst praat met mijn Gentse vrienden... Want ja hoor **'k klappe uuk Gents!** En als ze dat dialect niet goed verstaan, zeg ik: **"t konijneneete!"**; ietwat ontheemde Gentse jongeren die voer geworden zijn voor... konijnen! Als ze dat horen, kijken ze me stomverbaasd aan... als kerkvogels, waarop ik zeg: **"Lijk neen uil op ne kluit!"**.

Ik wandel vaak door de stad met mijn jonge Gentse vrienden, en zien we dan een mooie rondborstige vrouw, dan blijf ik liever diplomatisch en discreet en zeg ik: **"Hmmm, veel volk in de stoase!"**. En dan heb ik het uiteraard niet over de reizigers in station Gent Sint-Pieters... Op een dag hoorde een oude inwoner van de stad me praten, en geamuseerd als hij was door mijn interesse voor dit type anatomie, boog hij naar me toe en fluisterde in mijn oor: **"De konijntse stoan mee udere neuze tegen den droad!"**. Ah enwat een prachtige konijnen ...

Met dergelijke droomvrouwen in de straat zou een getrouwd man als ik wel eens in de verleiding kunnen komen om **'neevest de pot piessen'**, zijn vrouw te bedriegen dus en er een **'koeketiene'**, een maîtresse, op na te houden. Wij mannen komen redelijk vaak in die verleidelijke situatie, ook al omhelzen we bij onze thuiskomst onze vrouw en zeggen we haar: **"k zie eu geere"**... Ah mannen! We leven maar één keer, en dat is vandaag, want **"achter oens trekke ze de liere op"**.

De meeste van mijn vrienden zijn het met me eens, maar er is er ook één die van het tegenovergestelde overtuigd is, die vindt dat het een **'akrootse'** is, een dommigheid. Op zo'n moment

loopt hij in de weg en roep ik hem na: **"Goa noar huis, eu ma ee viskes gebakken!"**. Waarop hij moedig antwoordt: **"Te dwoas om talpe doenderen!"**; waarmee hij eigenlijk zegt dat ik dom ben, wat me uiteraard woedend maakt en waardoor ik me verplicht voel hem eens goed te zeggen wat ik met hem ga doen als ik pas echt boos word: **"Kgoa ui mee ui moile tegen de Dampuurte plakke dagge viertieng doage brauwne ziepe schaat!"**. Hij begrijpt me niet en vraagt wat ik daarmee bedoel... en ik, al weer wat gekalmeerd, antwoord: **"Onnuzeleire! Ge keun mijn uure kusse"**. Er is geen tijd te verliezen, dat hij zijn plan trekt.

In elke taal zingt de gedachte van een volk en de ziel van een mens...

Het is echter niet alleen de beeldspraak en de metaforen die het Gents kenmerken, dit dialect is uniek omwille van het culturele kader waarbinnen het evolueert. Deze manier van spreken is eigen aan een bepaalde cultuur, en deze culturele identiteit komt tot uiting via de taal van de betrokken bevolking. Schrijver Daisne zegt het als volgt: "in elke taal zingt de gedachte van een volk en de ziel van een mens". Deze cultuur is daarbij niet afgesloten voor niet-Gentenen en staat open voor integratie. Om zich deze cultuur eigen te maken, moet de wereldburger geïnteresseerd zijn in het Gents. Zo zit de wereld in mekaar.

Ieder van ons heeft zijn eigen culturele roots. Maar dankzij de mondialisering kan ik me zowel in het Medoemba uitdrukken wanneer ik mijn thuisland Bangangté in Kameroen bezoek, en in het Gents als ik weer thuis ben in... Gent, in België. Gisteren nog at ik maïs couscous met okra soepje en varkensvlees, of gefruite plantain met pikante rode bonen en gerookte vis, met een glaasje palm wijn

in mijn geboorte stad Bangangté. En vandaag in Gent, eet ik met evenveel smaak een frietje met stoverij of vol-au-vent vergezeld van een fris Belgisch biertje. Thuis in Kameroen ben ik fervente aanhanger van de “Panters”, NDE Bangangté, terwijl ik nu in België een hevige supporter ben van de Gentse “Buffalo's”, KAA Gent.

Het dialectiek van de yamplanten

Met de mondialisering ontstaat, wat ik noem, ‘het dialectiek van de yamplanten’. Elke yamplant heeft namelijk andere wortels, maar naarmate ze groter worden, krullen ze zich rond een piket, en mengen ze zich met elkaar tot één groot boeket. Dat is de mondialisering. **Vree wijs!**

Ook al wordt het Gents soms op boze blikken onthaald door bepaalde geacculteerde Gentenaren die dialect vulgair en ‘basseclasse’ vinden, voor mij is en blijft dit een mooie taal: “Iedere taal is schoon voor wie luisteren kan” (Daisne). Ongeacht of ik nu praat met universiteitsprofessoren, werknemers in de industriepark, hotelkoks, of met mijn collega-vertalers, bij elk contact met die mooie mensen word ik meer en meer ‘nen Genteneire’.

Zo wordt de Gentse cultuur in al haar aspecten beter bekend gemaakt, en het Gents als heus erfgoed van de inwoners van de stad, hoort daar uiteraard ook bij. Dat is toch het minste dat ‘echte Genteneiren’ kunnen hopen voor een taal die helaas aan het verdwijnen is onder invloed van niet alleen de drie officiële Belgische landstalen, maar ook van een mondialisering waar Engels steeds vaker de boventoon voert.

Ik hoop als Kameroens vertaler dat het Gents nog een lang leven is beschoren. De reden? Simpel: **‘k ben nen echte Genteneire... Ach ja, ‘k uuk!**

Cyrille Ndjitat Tatchou

Ik ben uuk nen
Genteneire!



Rita Roggen (CBTI) et Erik Van Poucke (LL):
l'union fait la force...

Signature d'une convention de collaboration entre la CBTI et Lextra Lingua

Bruxelles, le 19 mars 2016 – La Chambre belge des traducteurs et interprètes (CBTI) et l'association des traducteurs et interprètes jurés Lextra Lingua (LL) ont signé une convention de collaboration dans le but de défendre encore mieux les droits et les intérêts des traducteurs et interprètes jurés. Rita Roggen et Erik Van Poucke, présidents des associations respectives, ont apposé leur signature devant une centaine de représentants du secteur, rassemblés à l'occasion de l'assemblée générale de la CBTI, qui se tenait ce 19 mars à Bruxelles.

Ce partenariat est né d'un simple constat : la CBTI et Lextra Lingua défendent toutes les deux depuis des années la cause d'un même groupe cible : les traducteurs et interprètes jurés. Les actions qu'elles mènent chacune de leur côté présentent donc de fortes similitudes. Compte tenu de ces analogies et de la volonté exprimée par les deux associations d'augmenter l'efficacité de leurs actions, elles ont donc logiquement décidé d'unir leurs forces.

Cette convention implique l'ouverture du service de permanence de Lextra Lingua aux membres de la CBTI qui, en retour, apporte à son association partenaire son savoir-faire informatique. Les deux associations publieront désormais une lettre d'information commune et organiseront des séances d'information et des formations conjointes. Elles cosigneront aussi tous les documents adressés aux autorités dans le cadre de la défense des traducteurs et interprètes jurés. Enfin, les formations et les ateliers organisés par l'une ou l'autre association seront proposés aux mêmes conditions pour l'ensemble des membres, quelle que soit leur association d'origine.

La CBTI

Créée en 1955, la Chambre belge des traducteurs et interprètes est une association royale sans but lucratif. Seule organisation professionnelle à réunir les traducteurs et interprètes de toute la Belgique et à les représenter au Conseil supérieur des indépendants et des PME, son objet consiste à grouper les personnes physiques exerçant un métier directement lié à la traduction ou à l'interprétation en vue de leur intérêt mutuel, à perfectionner les connaissances professionnelles par la formation permanente, à développer le prestige des professions couvertes par les statuts et à défendre les intérêts professionnels collectifs de ses membres. La CBTI est membre de la Fédération internationale des traducteurs (FIT).

Lextra Lingua

Lextra Lingua est une association d'interprètes et traducteurs jurés travaillant pour les tribunaux, la police, les services sociaux, etc. Lextra Lingua défend les intérêts de ses membres, les forme et les informe, et œuvre à leur plus haut degré d'expertise et d'éthique professionnelle. Le site internet de Lextra Lingua met à disposition de commanditaires potentiels une liste d'interprètes et traducteurs jurés classés par langue, offre un service de permanence et publie des informations utiles.

Guillaume Deneufbourg



Rita Roggen (BKVT)
en Erik Van Poucke
(LL): eendracht maakt
macht...

De BKVT en Lextra Lingua bekrachtigen hun samenwerking

Brussel, 19 maart 2016 – De Belgische Kamer van Vertalers en Tolken (BKVT) en de vereniging van beëdigd vertalers en tolken Lextra Lingua (LL) hebben besloten om een samenwerkingsovereenkomst te ondertekenen om de rechten en de belangen van de beëdigd vertalers en tolken nog beter te kunnen verdedigen. De voorzitters van de twee verenigingen, Rita Roggen en Erik Van Poucke, hebben de samenwerkingsovereenkomst op 19 maart ondertekend in aanwezigheid van een honderdtal vertegenwoordigers van de sector die deelnamen aan de algemene vergadering van de BKVT.

Dit partnership is het resultaat van een eenvoudige vaststelling: de BKVT en Lextra Lingua verdedigen allebei sinds jaren eenzelfde doelgroep: de beëdigd vertalers en tolken. De acties die beide verenigingen organiseren, zijn bijgevolg sterk vergelijkbaar. Rekening houdend met die analogieën en met de wil van beide verenigingen om de efficiëntie van hun acties te verbeteren, hebben zij hieruit de logische conclusie getrokken: laat ons onze krachten verenigen.

Dankzij deze overeenkomst krijgen de leden van de BKVT toegang tot de permanentiedienst van Lextra Lingua, terwijl de BKVT haar knowhow inzake informatica ter beschikking stelt van haar zusterorganisatie. Beide verenigingen zullen in de toekomst een gemeenschappelijke nieuwsbrief publiceren. Ze zullen ook gezamenlijke informatiesessies en opleidingen organiseren. Ze zullen tevens samen alle documenten ondertekenen die aan de overheid gericht worden in het kader van de verdediging van de beëdigd vertalers en tolken. Tot slot zal elk van beide verenigingen leden van de andere vereniging aan haar opleidingen en workshops laten deelnemen tegen haar ledenprijs.

De BKVT

De Belgische Kamer van Vertalers en Tolken, die in 1955 werd opgericht, is een koninklijke vereniging zonder winstoogmerk. Het is de enige beroepsvereniging die vertalers en tolken uit heel België samenbrengt en vertegenwoordigt bij de Hoge Raad voor de Zelfstandigen en de KMO. De BKVT heeft tot doel natuurlijke personen die een beroep uitoefenen dat rechtstreeks verband houdt met vertaal- of tolkwerk, te groeperen, hun wederzijdse belangen te verdedigen, de professionele kennis te vervolmaken door middel van permanente vorming, het prestige te verhogen van de beroepen die onder de statuten vallen en de collectieve beroepsbelangen van de leden te verdedigen. De BKVT is lid van de Fédération internationale des traducteurs (FIT).

Lextra Lingua

Lextra Lingua is een vereniging van beëdigd vertalers en tolken die werken voor rechtbanken, politiediensten, sociale diensten, enz. Lextra Lingua verdedigt de belangen van haar leden, leidt hen op en informeert hen en stelt alles in het werk om uitgebreide vakkennis en beroepsethiek te verzekeren. Op de website van Lextra Lingua vinden opdrachtgevers per taal een lijst met beëdigd tolken en vertalers, een permanentiedienst en heel wat nuttige informatie.

Guillaume Deneufbourg

Met dank aan Rita Roggen voor de Nederlandse vertaling

Des fleurs pour Marie-Louise Bouchoms-Ramiah !

C'est en 1966 que Marie-Louise Bouchoms rejoint la CBTIP d'alors. 50 ans au service de la Chambre, cela ne pouvait passer inaperçu. Il est particulièrement agréable à la rédaction du Linguiste de lui rendre un vibrant hommage. De 1966 à cet an de grâce 2016, Marie-Louise a servi la Chambre dans divers registres : membre effectif, membre du Conseil d'administration, responsable des admissions, vice-présidente... et depuis quelque temps membre d'honneur. C'est dire si elle connaît la Chambre comme son sac-à-main...



"La traduction, n'est-ce pas un métier de communication qui se vit essentiellement dans la solitude de sa cellule de travail?" (M-L Bouchoms, 2005)

Transformer l'ésotérique en exotérique

Dès le départ, Marie-Louise se donne pour idéal de contribuer à la défense des intérêts des traducteurs et interprètes dans leur ensemble, bien qu'avec comme l'impression de ramer à contre-courant ; en effet, dans un entretien qu'elle accorde à Jean-Bernard Quicheron (Le Linguiste 2005/2), Marie-Louise déplore le fait qu'à ses débuts, « la Chambre se consacrait essentiellement à défendre la cause des traducteurs et interprètes indépendants », délaissant par là même la question de la « reconnaissance des traducteurs au sein des entreprises ». L'on peut imaginer qu'au fil du temps, Marie-Louise aura réussi à... déssectariser la Chambre.

En outre, c'est Marie-Louise qui nous apprend que la Chambre avait à une certaine époque reçu l'étiquette de Chambre de salon, puis celle de Chambre confidentielle, parce qu'ayant bien du mal à se faire connaître du grand public. Là aussi, elle a été témoin de l'évolution du groupe, indubitablement estampillée association professionnelle, et portant fièrement le statut d'« Association royale », qualificatif ô combien significatif.

Les défis associatifs d'un métier de communication solitaire

Du haut de son demi-siècle au service de la CBTI, Marie-Louise Bouchoms-Ramiah, dans un élan d'humilité, trouve qu'elle a plus reçu qu'elle en a donné, apprenant beaucoup au contact de ses collègues dans un cadre associatif. En fait, Marie-Louise se trouve être une fer-

vente partisane de l'engagement associatif des professionnels ; dans l'entretien sus-évoqué, Marie-Louise trouve, un brin sarcastique, qu'un traducteur ou un interprète peut effectivement se permettre le luxe de n'appartenir à aucune association professionnelle « s'il n'attend rien de ses semblables et n'éprouve pas le besoin d'apporter sa pierre à la construction humaine ». Indubitablement, Marie-Louise n'apprécie guère ceux qu'elle traite de « touristes d'un an... touristes permanents ».

Sa longévité au sein de la CBTI confirme, s'il en était encore, l'idée qu'elle a de l'engagement associatif axé sur la défense des valeurs et intérêts de la profession, surtout lorsqu'on a affaire à des... métiers de l'ombre ; à ce propos, la question rhétorique qu'elle pose en 2005 en dit long sur ce spectre : « N'est-ce pas un métier de communication qui se vit essentiellement dans la solitude de sa cellule de travail ? (Le Linguiste 2005/2).

50 ans d'engagement associatif : BRAVO, Marie-Louise !!!

Nous aurons l'occasion, très prochainement, de recueillir les impressions de la dame à l'affiliation cinquantenaire et de nous abreuver à la source de sa grande expérience ; mais pour l'heure, c'est tout un honneur pour nous d'offrir à Marie-Louise Bouchoms-Ramiah ce bouquet de fleurs et de lui adresser toutes nos félicitations, tout en lui demandant de rester parmi nous pour beaucoup d'années encore !

Cyrille Ndjitat Tatchou

Manon Smits:

“Ik deed ondertitelwerk en ook zakelijke vertaalopdrachten, maar ik merkte wel duidelijk dat ik van literair vertalen het gelukkigst werd.”

*Manon Smits:
“ik merkte wel
duidelijk dat ik van
literair vertalen het
gelukkigst werd.”*



Op 10 februari 2016 ontving schrijver, regisseur en cultuurcriticus Alessandro Barrico een eredoctoraat van de Katholieke Universiteit Leuven. Een uitstekende gelegenheid voor een interview met zijn vaste vertaalster naar het Nederlands, onze Nederlandse collega Manon Smits. Haar laatste Barrico-vertaling, *De Jonge Bruid*, werd vorige week genomineerd voor de Europese Literatuurprijs. Die prijs bestaat pas sinds 2011 en in het eerste jaar kreeg Manon Smits drie nominaties. Dit jaar is het haar zesde nominatie en de derde met een boek van Barrico. De filmeditie van *Kamer*, haar vertaling van *Room* van Emma Donoghue (een van die drie boeken die in 2011 genomineerd waren trouwens), won onlangs de Oscar voor beste hoofdrolspeelster Brie Larson! We nodigden haar dan ook graag uit voor een interview over haar werk met deze en andere auteurs.

Hoe ben je in de wereld van het literair vertalen terechtgekomen?

Als kind wilde ik altijd schrijfster worden, ik schreef verschillende boekjes op de typemachine die ik zelf kopieerde en inbond. Die heb ik nu nog. Op de middelbare school merkte ik tijdens de lessen Latijn dat ik vertalen heel leuk vond. Na mijn studie Engels en Italiaans aan de Universiteit van Nijmegen en aan La Sapienza in Rome wilde ik echt proberen literair vertaler te worden. Ik had in Rome het debuut gelezen van een jonge schrijver, Sandro Veronesi, waar ik erg enthousiast over was. Ik vertaalde het eerste hoofdstuk en stuurde dat op aan Uitgeverij De Geus in Breda, zonder schrijver en titel van het boek te noemen, met de boodschap dat ik graag het hele boek wilde vertalen, en als zij geen interesse hadden om het uit te geven wilde ik graag tips omtrent het uitgeven in eigen beheer.

Ik schreef ook alvast een brief aan uitgeverij Mondadori, waarin ik verzocht om aanvullende informatie over het boek van Veronesi. Daar heb ik nooit een reactie op ontvangen, maar ik kreeg wel direct een fax van Eric Visser van De Geus, of ik hem wilde bellen. In dat telefoongesprek vertelde hij dat De Geus boeken uit allerlei talen in vertaling had uitgegeven, maar nog nooit iets uit het Italiaans. Hij vroeg om een leesrapport van het boek van Veronesi, maar daar werd uiteindelijk niets mee gedaan; wel kreeg ik enkele maanden later het verzoek om de eerste twee boeken van de eveneens nog onbekende Alessandro Baricco te lezen. Het was najaar 1994. Ik las die eerste twee boeken en was meteen verkocht. Eric had beloofd dat ik een proefvertaling mocht maken als ze de boeken zouden aankopen, en zo geschiedde. Over die proefvertaling waren ze meteen enthousiast, en zo sleepte ik mijn eerste literaire vertaalcontracten in de wacht, voor die eerste twee boeken van Baricco.

De Geus was de eerste uitgeverij die de rechten van zijn boeken verwierf, en ik was dus ook wereldwijd zijn eerste vertaalster. Pas met Zijde werd hij wereldwijd bekend. Vervolgens heb ik tien jaar lang alleen voor De Geus boeken vertaald; ze hadden telkens weer een nieuw boek voor me, zowel uit het Italiaans als uit het Engels. Daarnaast had ik natuurlijk nog andere opdrachtgevers, ik deed onder-titelwerk en ook zakelijke vertaalopdrachten, maar ik merkte wel duidelijk dat ik van literair vertalen het gelukkigst werd. Later werd ik ook benaderd door andere literaire uitgeverijen, en nu is het zover dat ik alleen nog maar literatuur vertaal en geen andere opdrachten meer doe.

Wat was het eerste boek dat je vertaald hebt ?

Als ik terugkijk naar mijn eerste vijf boeken, is dat best een indrukwekkend rijtje :
Eerst waren dat dus Oceaan van een zee en me-teen daarna Land van glas van Alessandro Baricco. Mijn derde vertaling was Kwellende liefde, het debuut van Elena Ferrante. Vervolgens uit het Engels Henry James' Portret van een dame, en als vijfde opnieuw van Baricco de novelle waarmee hij wereldwijd doorbrak : Zijde.

Het boek van Elena Ferrante had ik ook zelf aangedragen bij De Geus. In tegenstelling tot dat van Veronesi, ging de uitgeverij hier wel meteen op in. Daarna duurde het jaren voordat Ferrante meer boeken zou schrijven, die zijn dan ook niet meer bij De Geus verschenen en ook niet in mijn vertaling. Maar dankzij het succes van haar latere werk heeft uitgeverij Wereldbibliotheek me benaderd omdat ze haar debuut graag opnieuw wilden uitgeven. Ik heb mijn oude vertaling twintig jaar na dato herzien, wat erg bijzonder was om te doen, en begin 2016 is de herziene vertaling verschenen. Wat Veronesi betreft, zijn werk heb ik helaas nooit kunnen doordrukken, en pas tien jaar later verschenen zijn romans in andermans vertaling bij een andere uitgeverij en werd ook hij wereldberoemd. Blijkbaar kun je er ook te vroeg bij zijn.

Heb je een lievelingsauteur? Zo ja, wat is de reden voor die voorkeur ?

Tja, dan kan ik niet om Baricco heen ; hij is vanaf het moment dat ik die eerste boeken van hem las echt een grote favoriet gebleven. Ik hou van zijn originaliteit, zijn sprankelende stijl, altijd weer anders, altijd weer verrassend, en van zijn precisie : elk woord staat op zijn plaats, je kunt erop vertrouwen dat een vreemde woordkeus heel bewust is, waardoor je ook tijdens de vertaling niet hoeft te twijfelen of de auteur wel weet wat hij doet. Dat heb je bij slordiger schrijvers wel. Baricco's boeken zijn onderling heel verschillend, maar toch altijd weer herkenbaar qua taal.

Ik heb nog veel meer schrijvers van wiens werk ik enorm geniet en die ik heel graag vertaal, maar hij springt er toch bovenuit, ook omdat hij een rode draad vormt in mijn vertaalcarrière : ik heb inmiddels veertien boeken van hem vertaald.

Hoe krijg je je nieuwe projecten ? Vragen auteurs / uitgevers je om een bepaald boek voor hen te vertalen ? Of neem je soms zelf het initiatief ?

Zoals ik hierboven al beschreef neem ik graag zelf het initiatief, ik vind het leuk om me te oriënteren op wat er zoal verschijnt en lees dan ook veel boeken die uitkomen. Ik beperk me daarbij meestal tot de Italiaanse markt, omdat die nu eenmaal overzichtelijker is : je kunt je immers niet bezighouden met alles wat er in het Engels verschijnt, ook dan zou je tot een bepaald gebied moeten beperken.

Ik bezoek altijd de boekenbeurs van Frankfurt en van Turijn, en vooral in Turijn heb ik dan veel afspraken met Italiaanse uitgevers en agenten die over hun nieuwe uitgaven vertellen. Soms komt daar iets uit voort, maar de meeste opdrachten krijg ik toch aangeboden via de Nederlandse uitgevers die de rechten van een bepaald boek hebben gekocht en dan een vertaler erbij zoeken.

Je vertaalt naast Italiaanse boeken ook Engelse boeken. Waar zitten de eventuele verschillen ?

De Engelstalige boeken die ik heb vertaald komen letterlijk uit de hele wereld, de schrijvers zijn afkomstig uit Nieuw-Zeeland (Maori), Bhutan, India, China, Liberia, Amerika, Canada, Noord-Ierland, Engeland... noem maar op. Ze staan dus ook voor een verscheidenheid aan werelden. Dat maakt het ontzettend boeiend en leerzaam ; er wordt telkens letterlijk weer een nieuwe wereld voor je geopend.

De Italiaanse boeken daarentegen spelen zich vrijwel allemaal af in Italië, met Italiaanse hoofdpersonen. (De boeken van Baricco vormen daarop overigens een uitzondering; die spelen zich juist zelden af in Italië, vaak eerder in een niet nader benoemde context, of juist specifiek in Engeland of Frankrijk). Voor een Italiaans boek geldt dus ook vaak dat ik de plaats waar het zich afspeelt kan bezoeken, en geregeld maak ik ook kennis met de auteur. Engelstalige auteurs heb ik ook wel ontmoet, bij enkele auteurs ben ik ook over de vloer geweest, maar in verhouding toch in mindere mate dan met de Italiaanse auteurs, gewoon omdat ze veel verder verspreid zitten over de hele aardbol.

Heb je rechtstreeks contact met de auteurs, bijvoorbeeld om hen een passage te laten verduidelijken ? Of verloopt alles via een uitgever ?

Ik heb inderdaad met de meeste auteurs rechtstreeks contact, als het nodig is stuur ik lijstjes met vragen. Dat heb ik wel moeten leren. Tijdens mijn eerste vertaling had ik wel de beschikking over Baricco's adres en telefoonnummer (mailen bestond toen nog niet), maar ik durfde geen contact op te nemen omdat ik bang was dat hij het domme vragen zou vinden; het was immers mijn allereerste vertaling. Maar ik had wel heel veel vragen, want het was een heel moeilijk boek met heel veel 'rare' zinnen. In plaats van die vragen aan de schrijver te stellen, bestookte ik mijn vrienden in Italië met

faxen vol vragenlijsten, of ik belde ze op met de vraag: 'Is dit een normale zin ?' Als ze dan antwoordden dat het in het Italiaans geen normale zin was, dat je dat woord eigenlijk niet in die context zou gebruiken, dan was ik weer gerustgesteld en wist ik dat ik ook een vreemde Nederlandse zin kon opschrijven.

Toen ik Baricco na het verschijnen van die eerste vertaling voor het eerst opzocht in Turijn, waar hij me een rondleiding gaf door zijn pas opgerichte schrijversschool Holden, vroeg hij vol verwondering hoe ik dat boek in 's hemelsnaam had kunnen vertellen zonder ooit één vraag te stellen. Hij zei dat ik dat voortaan gewoon moest doen, en dat heb ik goed in mijn oren geknoopt. Tegenwoordig maak ik een lijstje met vragen, voor het ene boek meer dan voor het andere. Vaak blijkt ik net dat ene foutje of die ene tegenstrijdigheid te hebben gevonden die iedereen, zowel de schrijver als de redacteurs, over het hoofd heeft gezien. Als vertaler ben je nu eenmaal de nauwkeurigste lezer die er bestaat.

Ook los van de vragenlijstjes heb ik meestal wel contact met mijn auteurs. Als je iemand eenmaal persoonlijk ontmoet hebt, is de samenwerking daarna, bijvoorbeeld bij een volgend boek, een stuk gemakkelijker. Sommige schrijvers worden echte vrienden, die ga ik alleen of met mijn hele gezin bezoeken, en sommigen komen bijvoorbeeld ook bij ons thuis logeren. Ik heb gelogeed bij Emma Donoghue in London, Ontario, en bij Robert McLiam Wilson in Belfast; maar ook bij Caterina Bonvicini in Rome en bij Davide Longo in Turijn. Ik heb geshopt en de koepel van de Sint-Pieter beklommen met Melania Mazzucco, ben bij Andrea Camilleri op de thee geweest, heb een rondleiding door Bologna gekregen van Marcello Fois, heb door Amsterdam gestruind met Jhumpa Lahiri, en ga zo maar door. Dat zijn de leuke dingen die zorgen voor de nodige afwisseling in het leven van een vertaler, dat zich verder toch grotendeels met de neus in de boeken afspeelt.

Welke projecten staan er momenteel op stapel ?

De afgelopen maanden heb ik toevallig twee non-fictie boeken vertaald die allebei met het Vaticaan te maken hebben. Het ene is het eerste boek van paus Franciscus zelf: De naam van God is genade. Het verscheen half januari in 82 landen tegelijk. Intussen kreeg ik van uitgeverij Balans de vraag of ik het nieuwste boek van de journalist Gianluigi Nuzzi wilde vertalen : De kruistocht ; Paus Franciscus en zijn geheime strijd tegen corruptie in het Vaticaan. Een opzienbarend boek waarin allerlei geheime documenten worden gepubliceerd. Zo kreeg ik voor mijn gevoel in één keer een spoedopleiding tot Vaticaankenner !

Inmiddels ben ik weer met literaire fictie bezig, daar geniet ik toch het meest van. Ik ben nu voor De Geus bezig met de roman The Afghan Vampires Book Club (Gary Barker & Michael Kaufman, een Amerikaan en een Canadees), waar anders dan de titel doet vermoeden geen vampieren in voorkomen ; het is een anti-oorlogsboek. Daarna vertaal ik eveneens uit het Engels, en ook weer voor De Geus, de roman The Woman Next Door van Yewande Omotoso. Het gaat over twee bejaarde buurvrouwen in Kaapstad, de een zwart, de ander blank, die gezwoeren vijanden zijn. Totdat er iets gebeurt dat hen nader tot elkaar brengt. Het gaat over het veranderende gezicht van Zuid-Afrika. Als die af is volgt er weer een Italiaans boek, de roman Chirú van Michela Murgia, voor Wereldbibliotheek. Een mooi afwisselend programma voor de komende tijd !

Interview van Manon Smits met Patrick Rondou

Remember René Heaseryn...

Remember Edward Haasl...

2016, année noire pour la Chambre Belge des Traducteurs et Interprètes (CBTI), avec la disparition de deux de ses bâtisseurs les plus illustres et pétris d'expérience : les patriarches Edward Haasl et René Haeseryn décédés respectivement le 13 février et le 13 avril. Une double nécrologie... ce n'est pas tous les jours que cela arrive au Linguiste. Maudit chiffre que ce « 13 » !



René Haeseryn est né le 29 septembre 1929 dans la petite localité de Massemen ; cependant, les hommages qui affluent des quatre coins du globe prouvent à suffisance la stature mondiale de l'homme Haeseryn. Le patriarche tire sa révérence à l'âge de 87 ans, vaincu par la maladie. Mais il a combattu le bon combat, et les faits d'armes sont probants :

- Docteur en philologie germanique avec une thèse sur l'anthroponymie médiévale flamande ;
- Directeur de recherche honoraire de l'université de Gand ;
- Chargé de cours honoraire de l'institut supérieur pour traducteurs et interprètes du centre universitaire à Anvers ;
- Secrétaire général de la FIT de 1966 à 1993, depuis, membre du Conseil de Sages et Conseiller Honoraire ;
- Rédacteur en chef de *Babel*, revue internationale de la traduction (depuis 1988) et de *Translatio*, *Nouvelles de la FIT* (1983-2001), puis du *Supplément bibliographique et lexico-graphique* (depuis 2002) ;
- Vice-président de la CBTI jusqu'en 2011, puis membre d'honneur ;
- Membre du Kuratorium de la Euro-Schulen-Organisation (Stockstadt) ;
- Auteur de nombreux articles scientifiques et informatifs sur l'onomastique, la philologie néerlandaise, les arts et traditions populaires et la traductologie ;
- Ses travaux et activités lui ont valu de nombreuses distinctions, dont la médaille Pierre-François Caillé (FIT), la médaille Alexandre Pouchkine (Union des traducteurs de Russie), le titre de Chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres de la République française, et celui d'Officier dans l'ordre de la Couronne (Belgique). Et la biographie de ce traducto-philologue est loin d'être exhaustive.



Edward J. Haasl est né le 4 juin 1939 à Park Falls, dans le Wisconsin aux Etats-Unis. Pour ceux qui ont eu à le côtoyer et à écouter son timbre vocal, le lieu de naissance surprendra difficilement... Mais c'est loin de son pays natal, à Leuven (Belgique), que Edward va passer une bonne partie de sa vie, jusqu'à la fin, ce 13 février 2016. Très actif dans le monde de la traduction/interprétation comme opération, c'est dans les années 1970 que le plus Flamand des Américains rejoint la CBTIP d'alors ; et Mister Haasl y apporte sa contribution et son expertise jusqu'au dernier souffle, jusqu'au dernier éclat de rires !

C'est dire combien la CBTI spécifiquement vient de perdre deux de ses bibliothèques les plus fournies, deux bibliothèques qui ont brûlé. Eh oui ! un ancien qui meurt, « un vieillard qui meurt, disait le poète, c'est une bibliothèque qui brûle »...

Cyrille Ndjitat Tatch

In Memoriam

Adieu, infatigable ami et collègue !

Cher René,

La maladie et l'âge ont eu finalement raison de toi, pourtant tu semblais indéracinable, obstiné, toujours à la tâche, défendant avec ardeur et conviction tant la CBTI(P) que la FIT.

Cela fait toujours beaucoup de peine de voir partir celui que l'on a côtoyé tant d'années, acteur infatigable de la défense des intérêts des philologues (car tu en étais un vrai !) des traducteurs et des interprètes.

Les jeunes d'aujourd'hui ne t'ont pas nécessairement connu, ils n'ont donc pas pu apprécier dans sa totalité et sa profondeur ce que tu as fait pour nos professions ! C'est un peu la rançon de la modernité et de l'existence de générations qui se succèdent.

Ce que peu savent c'est à quel point tu as contribué à de nombreux ouvrages tels que werkdocumenten over etnische kunst et bien d'autres, tu as réalisé de nombreux comptes-rendus ou analyses de multiples ouvrages. Il suffit de chercher ton nom sur le site John Benjamins publishing Company pour se rendre compte à quel point tu étais curieux de tout.

Je me demande parfois combien de temps il te restait pour tes loisirs ! Tu as fréquenté et connu de nombreux personnages, représentatifs de nos professions. Certains passent et marquent peu l'association qu'ils dirigeaient

Tu as représenté en tant que vice-président de la CBTI notre association partout dans le monde et a fait connaître la Belgique et les représentants de la Belgique dans le monde entier grâce à la fonction de secrétaire général de la FIT, poste que tu as occupé très longtemps. L'hommage rendu à la Belgique et à ses représentants par le président de la FIT, Henry Liu, lors du 60e anniversaire de la CBTI organisé en 2015 à Bruxelles, n'aurait pas pu avoir lieu sans ton apport magistral à la cause des langues. Sois-en remercié en notre nom à tous !

On ne compte plus le nombre d'articles et de publications que tu as rédigés ! Tu touchais à tous les sujets relatifs à la langue, qu'il s'agisse de folklore, de dictionnaires, de bibliographies, etc.

Nous nous sommes fréquentés longtemps puisque je suis devenu trésorier de la FIT alors que tu étais secrétaire général. Nous nous sommes fréquentés de nombreuses années à la CBTI puisque ma présidence y a duré 18 ans. Tu étais un fin connaisseur des textes de base des deux associations et il n'était pas rare que le président de la FIT d'alors fasse appel à tes connaissances des textes tout comme je le faisais lors des assemblées générales de la CBTI.

Tu as vu défiler maint présidents ou présidentes d'associations nationales et de la FIT. Tu n'étais pas un grand fanatique d'internet mais du fax. Ce que je constate de nos jours c'est que la plupart des sites en général et en particulier ceux consacrés aux organisations de traducteurs, oublient le passé et ne mentionnent que le strict minimum. Or, ton travail et le mien se sont réalisés alors qu'internet démarrait et les nouvelles générations semblent l'oublier.

Mais internet permet de ne pas tout oublier, si l'on est un peu curieux.

Tu as marqué et la FIT et la CBTI de ton empreinte indélébile. J'attends encore celui ou celle qui fera aussi bien et aussi longtemps que toi dans tant de disciplines.

*René, merci de toute ton œuvre et de tout ce que tu as apporté à nos professions.
Il est temps de te reposer.*

Adieu, infatigable ami et collègue !

Jean-Bernard Quicheron
Président d'honneur de la CBTI

In Memoriam

Vaarwel, onvermoeibare vriend en collega!

Dag René,

Ook jij was kennelijk niet opgewassen tegen het vernietigendegevolgen van ziekte en ouderdom. Nochtans was jij zo iemand die men het eeuwige leven zou toedichten, je was volhardend, altijd plichtbewust. Nooit heb je ermee opgehouden met veel energie en nog meer overtuiging de vertalers en tolken te verdedigen: binnen de BKVT(F) en ook binnen de FIT.

Het stemt je altijd weer verdrietig als je iemand ziet vetrekken die jarenlang aan je zij stond, een onvermoeibare pleitbezorger van de belangen van de filologen (jij was immers een echte!), de vertalers en de tolken.

De jongere collega's hebben je wellicht niet meer gekend, ze konden dus niet alle aspecten van je persoonlijkheid ontdekken, alles waarderen wat je voor onze beroepen deed! Dat heet dan de tol van de moderne tijden en van het menselijke bestaan – een eindeloze ketting van steeds weer nieuwe generaties –.

Slechts een minderheid weet hoeveel bijdragen je aan nog meer werken leverde: werkdocumenten over etnische kunst en talrijke andere thema's. Je maakte talloze verslagen en analyses van de meest uiteenlopende werken. Het volstaat om je naam in te geven op de site van John Benjamins publishing Company om te beseffen dat je honger naar kennis en je interesse geen grenzen kenden.

Soms vraag ik me af of je nog tijd had voor ontspanning! Je had immers zoveel contacten en je was bevriend met representatieve personen voor onze beroepen.

Sommige mensen verdwijnen even snel als ze gekomen zijn of laten geen indruk na op de vereniging die ze mee leiden. Als vicevoorzitter van de BKVT heb je onze vereniging overal in de wereld vertegenwoordigd en je hebt ervoor gezorgd dat de hele wereld België en de vertegenwoordigers van België kende, dankzij jouw functie van secretaris-generaal van de FIT, een functie die je heel lang uitoefende. Het eerbetoon aan België en de vertegenwoordigers van onze Kamer door Henry Liu, voorzitter van de FIT, naar aanleiding van de 60e verjaardag van de BKVT, die in 2015 werd georganiseerd in Brussel, zou erg summier zijn geweest zonder jouw magistrale bijdrage aan de linguïstiek. Wij danken jou van ganser harte, plaatsvervangend voor iedereen.

We tellen allang niet meer het aantal artikelen en publicaties van jouw hand! Geen enkel onderwerp in verband met taal was je vreemd, gaande van folklore, over woordenboeken, bibliografieën, enz.

Wij hebben lange tijd samengewerkt. Ik ben immers schatbewaarder geworden van de FIT toen jij er de secretaris-generaal was. Dat gold ook voor de BKVT. Ik ben immers 18 jaar voorzitter geweest. Je kende de basisteksten van de beide verenigingen tot in het detail en het gebeurde dus wel vaker dat een voorzitter van de FIT een beroep deed op jouw kennis van de teksten, zoals ik dat ook deed tijdens de algemene vergaderingen van de BKVT.

Je hebt menig voorzitter van nationale verenigingen en van de FIT zien voorbijkomen. Je was niet bepaald een fanatieke fan van het internet. Je gaf de voorkeur aan faxen. Wat ik vandaag de dag vaststel, is dat de meeste sites over het algemeen en die van de verenigingen van vertalers in het bijzonder, het verleden vergeten en slechts het strikte minimum vermelden. Jouw werk en het mijne werden voornamelijk gerealiseerd tijdens de startfase van het internet en de nieuwe generaties lijken er geen oog voor te hebben.

Het internet zorgt er echter voor dat je niet alles vergeet. Tenminste als je nieuwsgierig bent.

Je hebt een onuitwisbare stempel gedrukt op de FIT en op de BKVT. Ik wacht nog steeds op iemand die het even goed en even lang gaat doen als jij en dan ook nog eens binnen zoveel vakgebieden.

René, dank je voor je hele oeuvre en vooral voor je waardevolle bijdrage voor onze beroepen. Het is nu tijd voor je welverdiende rust.

Vaarwel, onvermoeibare vriend en collega!

Jean-Bernard Quicheron
Erevoorzitter van de BKVT

Dank aan Rita Roggen voor the
Nederlandse vertaling



Homages à René Haeseryn...

« Je me demande parfois combien de temps il te restait pour tes loisirs, toi acteur infatigable de la défense des intérêts des philologues des traducteurs et des interprètes! » (J.-B. Quicheron)

The Australian Institute of Interpreters and Translators (AUSIT) wishes to extend to René's family our deepest condolences. René made a unique, incomparable and lasting contribution to FIT from its very beginning; we owe him a great debt and our eternal gratitude.

I would like to add my personal sympathy, having worked closely with René for many years.

Requiescat in pace

Adolfo Gentile
AUSIT

Dear Colleagues,

The board of the Georgian Association of Translators and Interpreters send our deepest condolences to Mr. Rene Haeseryn's family and friends.

Manana Dumbadze
President
Georgian Association of Translators and Interpreters

Such sad news. Especially Sheryl Hinkkanen but also other SKTL-members worked many years with Mr. Haeseryn and we remember him with great respect and warmth. He was a remarkable man whose contribution to the international translators' society was huge.

Colleagues in SKTL will send their condolences to his family and will remember Mr. Haeseryn with gratitude.

For Finnish Association of Translators and Interpreters ,

Kristiina Antinjuntti
Executive Director

In Memoriam

Chers collègues, C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de René Haeseryn, Conseiller Honoraire de la FIT et Rédacteur Honoraire de Babel. À l'ensemble de la famille de M. Haeseryn, nous adressons nos sincères condoléances et l'expression de notre plus profonde sympathie.

Sincèrement,

Natacha Dalügge-Momme, MA
Président FIT Europe

Dear Colleagues,

The Board and members of FIT LATAM deeply mourn the passing of our dear colleague René Haeseryn, who contributed to the development and growth of our profession. We express our deepest sympathy to his family and friends.

Sincerely,

Silvana Marchetti - President
Dagmar Ford - Secretary
FIT LatAm

L'Association des Traducteurs et Interprètes Professionnels du Congo (ATIPCO, RDC) présente ses sincères condoléances à la famille de l'illustre disparu ainsi qu'à toute la communauté mondiale FIT.

Mvwala C. Katshinga Président
ATIPCO, RDC

Dear FIT members and colleagues,

On behalf of CTTIC, I'd like to extend our sympathy and condolences to FIT and his family. This is indeed a great loss to translation profession.

Warmest regards,

Golnaz Aliyazadeh
CTTIC President

Such sad news. Especially Sheryl Hinkkanen but also other SKTL-members worked many years with Mr. Haeseryn and we remember him with great respect and warmth. He was a remarkable man whose contribution to the international translators' society was huge.

Colleagues in SKTL will send their condolences to his family and will remember Mr. Haeseryn with gratitude.

For Finnish Association of Translators and Interpreters,

Kristiina Antinjuntti
Executive Director

Hommages à René Haeseryn...

In Memoriam

*Dear FIT members,
Dear Colleagues,*

On behalf of Iraqi Translators and Interpreters, I would like to send my condolences to FIT family on the death of Dr. Rene, this great figure who never stopped bringing translation associations together from around the globe.

To Rene's family we say:

We know and are quite familiar with how those who lose a dear one feel as this has become part of Iraqis daily life when they are targeted by terrorists. Please accept our sincere condolences. May his soul rest in peace.

Dr. Qassim Al-Asadi
Secretary General
Iraqi Translators Association

I am sorry to hear this very sad news. Although I did not have the pleasure of meeting Dr. Haeseryn in person, I have heard a lot about him from my colleagues, about his life-long dedication to the TTI profession, to FIT, and to Babel. It's a great loss to our federation and our profession. We at TAC will remember him forever.

May Dr. Haeseryn rest in peace.

Gangyi
TAC

Prof Dr Rene Haeseryn, Rene to his friends, was a staunch support of FIT and has been a strong advocate in the internationalisation of the Federation and took utmost care to ensure FIT has a strong presence in the academic world of Translation, Interpreting and Terminology.

I had the privilege of sharing a beautifully sunny afternoon in Ghent, when I was in Belgium attending the CBTI 60th anniversary last year. He was in good spirit then. And he was very well informed of the progress and activities of FIT.

Frans and I have been working closely to ensure that the Haeseryn Family is aware that our thoughts are with them in this difficult time. I will ensure that there will be strong representative of FIT as it would be unlikely that I could attend his funeral personally.

In the absence of an HQ where FIT flag is flown, we cannot respect him in half mask. FIT is in mourning but Rene would not like us to stop. That is for sure. I will work with the team to ensure that his spirit and his memory live on.

Requiem aeternam,

HL

Hommages à René Haeseryn... In Memoriam

*Dear Colleagues,
Dear Friends,*

[...] I would just like to say that I have no idea of any body else having dedicated 60 years (René became a member of the Belgian Chamber of translators, interpreters and philologists in 1956) and 50 years (René became Secretary General of FIT at the 1966 Statutory Congress in Lahti and since then always assumed an official function within the Federation) to there cognition, the protection, the development and the promotion of our studies and profession, both nationally and internationally.

It is true that we mourn the loss of a colleague. However, the Monument HAE-SERYN and our friend René will remain in our memory.Yours,

Frans DE LAET
Rédacteur Babel / Babel Editor

Dear colleagues,

The board of ÖVGD joins the sorrow of colleagues and the family for Rene's passing. We send our sincere condolences to his family and friends.

Christine Springer

Dear Colleagues,

The board of directors of AGIT (The Guatemalan Association of Interpreters and Translators) and members, send our deepest condolences to his family and friends.

Best Regards,
Alejandra Hernández
Licenciada en traducción
Certified translator
AGIT President

Dear Colleagues,

René's contribution to FIT as a whole and to Babel specifically cannot be measured in words, only in a commitment to continue the good work he was part of beginning. I am sure that the other members of the Babel Taskforce join me in my sentiment and in supporting the Haeseryn family in this difficult time. It is my personal hope that FIT finds a worthy way to honour one of its foremost colleagues in its daily and continuous work.

Sincerely yours,

Sven Borei
Chair, Babel Taskforce

Hommages à René Haeseryn...
In Memoriam

Dear Colleagues,

Hearing about this loss has deeply saddened the Board and members of the TEPIS Society. It was an honor for many of us to have known Mr René Haeseryn personally and he will stay still alive in our hearts and minds. Please pass our most heartfelt condolences to His family and the nearest and dearest.

Zofia Rybińska
President of the Polish Society
of Sworn and Specialised Translators
TEPIS

Chers collègues,

Je suis profondément attristé. La disparition de mon ami de longue date est une perte irréparable pour la FIT, pour nous tous. Mes sincères condoléances à la famille de René.

Léoni de Gourévitch,
président de l'UTR

Chers collègues,

Une triste nouvelle, de dire au revoir à quelqu'un à qui on est redevable pour tout ce qu'il a fait pour Babel et FIT. Sincères condoléances,

Miodrag

Liebe Natascha,

*Welchtraurige Nachricht!
Könntest Du bitte im Namen des ÖVGD der Familie unser Beileid ausdrücken?
Danke für Deine Hilfe! Wir haben ja keine Adresse und wissen auch nicht, in welcher Sprache wir schreiben sollen.*

Christine

Hommages compilés par Rita Roggen



Hommages à René Haeseryn... In Memoriam



Homages à Edward Haas

"Een lach en een traan... Zoals hij was... niet te serieus, ook niet als het heel serieus was" (Rita Roggen)

Au revoir, Edward !

A force de le voir depuis tant d'années, je m'étais habitué à lui, je le croyais éternel. Avec son large sourire et sa bonne humeur, ses éclats sonores de rire, il était inimitable. Comme je ne suis pas très bon à retenir les dates, j'ai l'impression qu'il a rejoint la CBTIP (avec les philologues à l'époque) à peu près en même temps que moi, autour des années 1970.

Edward était un homme fascinant, passionné par la traduction et la rédaction de textes. J'ai toujours ressenti pour lui une grande affection et admiration et il me l'a bien rendu. Il avait un esprit terriblement concret, terre-à-terre (au sens noble du terme). Il détestait ergoter et n'était pas avare de conseils précieux fin d'aider les traducteurs à éviter les mauvais payeurs.

Ce qui m'avait fasciné chez lui, c'était son amour du néerlandais. Il n'est pas courant d'entendre un Américain parler néerlandais. Il le possédait bien dans toutes ses subtilités. Son accent américain en flamand lui donnait un charme fou et apportait une touche d'exotisme bienvenu. On devrait lui composer une chanson non pas an "American in Paris" mais 'an American in Flanders', il aurait aimé cela. Il a toujours été à nos côtés pour défendre nos intérêts! On pouvait toujours compter sur lui. Il apportait une note de fraîcheur et de sympathie au sein de la chambre. Il avait un sourire et un optimisme chaleureux et contagieux.

Lorsque quelqu'un que l'on connaît décède, on regrette souvent de ne pas l'avoir fréquenté plus, de ne pas l'avoir écouté davantage, car souvent la sagesse a la modestie de se cacher dans de petits détails que l'on ne remarque pas toujours. Edward était désarmant par sa simplicité mais aussi par la justesse de ses opinions: ce n'est pas donné à tout le monde! Je regrette personnellement de ne pas avoir cultivé davantage son amitié et sa présence.

Edward, continue à nous regarder d'en haut et si tu le peux, conseille-nous ! Il suffira peut-être de mieux essayer de t'écouter et de se rappeler tes précieux conseils !

Cher ami, ta haute stature, ta voix de stentor, ta gentillesse et tes conseils vont bougrement nous manquer !

Jean-Bernard Quicheron

Het bericht m.b.t. heetoverlijden van Edward Haasl kwam als een pijnlijke verrassing.

Hij was niet alleen een uitmuntend vertaler, maar ook een zeer sociaal en behulpzaam mens. Je kon altijd terecht bij hem als je in het pre-internet tijdperk totaalkosten van een andere juridische term die je nergens vond.

Dankzij enkele seminaries (verpakt als 'regionale vergadering' of tijdens een echte studiedag) over de commerciële aanpak van het zelfstandig vertalen bracht hij mij en vele andere collega's heel wat praktische tips bij. Ik herinner mij nog een seminarie in Brussel dat Yannick Alexandre organiseerde. Het was bedoeld voor jonge zelfstandigen, maar zeker de helft van de aanwezigen bestond uit gevestigde waarden, die nog heel wat van zijn wijsheid hopstaken.

Je mag immers nog barsten van het talent, overlopen van enthousiasme en marktveroveringsdrang, als je niet weet hoe je al je deugden en diensten moet slijten aan een potentiële klant, dan ben en blijf je een sukkel.

Het zakelijke aspect van het vertalen (als zelfstandige) kwam in de jaren '80 en '90 amper of zelfs niet aanbodtijdsender welke opleiding, een enorme lacune. Ook in eendoorgesloten over-informatiseringstijdperk blijft commerciële training voor zelfstandig vertalers en tolken meer dan noodzakelijk.

Anders dan gespecialiseerde organisaties, die tonneneuro's verdienen aan allerlei commerciële en marketingtrainingen voor zelfstandigen die eerder diensten dan stofzuigers verkopen, haalde Edward Haasl zijn wijsheid uit zijn persoonlijke ervaring. Hij deed dat met een Amerikaanse flair die geen enkele beroepsacteur kon naspelen...

Last but not least zal ik ook zijn eindeloze reeks 'Buddha-jokes' missen, die hij gedeelde met een aandachtigtafelend publiek tijdens een of andere lunch. Hij was een geboren verteller en entertainer. Hij was zeker een van de markantste en gezelligste figuren die ik in de Kamer heb ontmoet.

Ik betuig dan ook mijn oprecht medeleven aan zijn familie.

Johan Vandebussche

Edward was ons "collectieve geheugen". Als we een probleem hadden met een klant, konden we bij hem aankloppen voor advies. We konden bij hem ook navragen of hij informatie had opgevangen over de manier waarop potentiële klanten omgingen met hun vertalers. Dat heeft hij gedaan tot de dag dat hij naar het ziekenhuis ging voor zijn laatste behandeling. Op onze vragen antwoordde hij dan steeds op zijn karakteristieke, lakonieke manier, van "Geen informatie"- "Vraag betaling vooraf" tot "Betalen nooit".

Bij de inzichten die hij ons nalaat, is er bijvoorbeeld dat de waarde van een vertaling kan variëren naar gelang van het doel van de vertaling: wat brengt die vertaling onze klant op? Daarmee kunnen we rekening houden in onze prijszetting.

Aan de andere kant leerde hij me: "Never greedy".

Voor mij persoonlijk heeft hij nog meer betekend: ik heb op menselijk vlak zo veel van hem geleerd. Hij heeft mij moreel zeer sterk gesteund toen ik voorzitter was van de BKVT en ik heb hem vaak om advies gevraagd als ik een moeilijke situatie meemaakte en een uitweg zocht.

Hommages à Edward Haasl

In Memoriam

De kaart die de leden tijdens de nieuwjaarsreceptie voor hem getekend hebben, heeft hem een groot plezier gedaan. Toen we vernamen dat hij uit het ziekenhuis ontslagen werd om thuis te gaan sterven, heeft de BKVT hem nog eens een groot boeket gestuurd. Dat heeft hij toch wel verdiend.

Agnès Feltkamp

Une perte pour la Chambre, notre mémoire s'est éteint... Je me souviendrai toujours de notre première rencontre, ma première AG en 1993. Je l'avais trouvé très chaleureux et très sympathique! Edward était un excellent collègue, toujours prêt à aider à des moments pénibles.

Bart Mylemans

Voor mij was Edward niet alleen een collega, maar ook een stadsgenoot. Als beëdigd vertaler ging ik van tijd tot tijd wel eens bij hem langs om een beëdigde vertaling af te leveren en een praatje te maken. Na het binnenkomen een paar trapjes naar beneden en je kwam in zijn rijk: daar stond zijn bureau met heel veel boeken en herinneringen, een vleugje klassieke muziek op de achtergrond en soms het parfum van een lekkere sigaar in de lucht.

De eerste keer dat ik daar kwam, was in 1991: ik was enkele dagen eerder afgestudeerd als licentiaat tolk en wilde nog een jaar in Duitsland gaan studeren. Hiervoor moesten mijn diploma's vertaald en beëdigd worden. Edward heeft daar toen voor gezorgd. Ook toen al gaf hij graag wat wijze raad mee. En een kwinkslag was nooit ver weg....

Later leerden we elkaar dankzij de BKVT veel beter kennen. We praatten hierdoor natuurlijk ook vaak over huidige en (noodzakelijke) toekomstige ontwikkelingen bij de BKVT. Maar toen hij een paar jaar geleden wist dat mijn vader aan dementie leed, vroeg hij nadien ook altijd hoe het met hem ging. We verliezen met Edward niet alleen een groot taalkundige, maar vooral een prachtig mens.

Patrick Rondou

L'échange que j'avais avec lui en anglais lors de nos "fêtes des bénévoles" chez Agnès avait un caractère quasiment rituel, fait de sourire et de bonne humeur. Il me manquera!

Max De Brouwer

Hommages à Edward Haas! In Memoriam

Ik hoorde immers in de loop der jaren dat de heer Haasl in het Leuvense als een zeerervar en vertaler bekend stond. Een verlies voor onze sector. Mijn oprechte deelneming gaan zijn familie en vrienden en alle collega's die hem goedgekend hebben.

Ella Scheers

Un sacré bonhomme, Edward, pour qui j'avais beaucoup de respect et de sympathie!

Guillaume Deneufbourg

Ik kann mij alleen maar aansluiten bij de lof over collega Edward Haasl. Ook ik was totaal verrast door het bericht over zijn overlijden. Was hij ziek of is hij plots overleden? Ik heb Edward gedurende enige tijd gekend toen wij samen in de Raad van Beheer van de Kamer zetelden en heb hem ook diverse keren ontmoet op regionale vergaderingen en etentjes, had ook het genoeg en wel eens een opdrachtje voor hem uittevoeren.

Hij gaf blijk van een opmerkelijk pragmatisme en gezond verstand, was een getalenteerd en zeer onderhoudend spreker en had ook een grote zin voor humor. Het besef dat hij er niet meer is, laat de mensen die hem gekend hebben met een gevoel van leegte achter.

Het zou goed zijn als iemand binnen de Kamer ervoor zou kunnen zorgen dat de berichten die hier over hem gepost worden op de een of andere manier bij zijn familieleden terecht zouden komen, zodat ook zij weten in welke mate Edward binnen onze vereniging gewaardeerd werd.

Pascal De Cubber

Il va nous manquer à tous! Je garde un très bon souvenir de cet homme très charmant! J'adorais son humour et son accent !

Renée Jamaer

Ook voor mij was Edward een belangrijke steun, zeker in het begin van mijn loopbaan als vertaler. De warmte, bezorgdheid, interesse en wijsheid die hijzelfs in korte gesprekken kon meegeven, maakt en mijn dag altijd goed.

"Dag Zsuzsa, ik heb je iets gestuurd. Hoe gaat het? En met de kinderen?" zei hij altijd. "Met mij gaat alles goed. Ik hoop met jou ook, daaraan de andere kant van de horizon. Rest in peace, Edward."

Zsuzsa Adam

Hommages compilés par Cyrille Ndjitat Tatchou

Hommages à Edward Haasl In Memoriam

Our English-speaking patriarchs claim patronship over translators

The following anecdote is an exchange in the FastInfo network on September 30, 2005. Our other venerable member Silvia Brügelmann had then reminded us that it was Saint Jerome's day, and sent a link(1) with a description of the great historical figure of translation studies; therein was Jerome said to have 'un caractère exécrationnel'. Consequently, the issue generated the following humorous exchange, between John Cairns and Edward Haasl...



'You'd have to die first before we could canonize you ! That is one of the hard and fast rules of celestial patronage.'
(Edward J. Haasl, FastInfo, 30/09/2005)

Edward (born in 1939) :

Not only did our Jerome have 'un caractère exécrationnel', as your reference put it, but also his translation was lousy. He was also funded by rich widows, which says something about both translators and rich widows. It certainly also testifies to an admirable degree of enterprise, which is needed to survive in our noble profession. We can easily excuse the faults of his translation and character, which were doubtless at least aggravated by the lack of terminological support and by the carelessness and inconsistency of the author.

We would look far to find a more appropriate patron and one that is more apt to understand our woes, professional and personal, and the ways we cope with them.

John (born in 1916) :

It happens to be my birthday too; what about substituting for the undesirable Jerome ? At least I'm always willing to "understand our woes, professional and personal" – even if I can't always...

Edward :

The trouble is, John, as worthy as you are, you'd have to die first before we could canonize you ! That is one of the hard and fast rules of celestial patronage.

Both gentlemen, vehement challengers of the "undesirable" Saint Jerome, have now passed away. We are thus waiting for a first sighting from them to know who is going to become the new and "more appropriate patron" for translators and interpreters.

Agnès Feltkamp

(1) <http://www.herodote.net/almanach-jour-0930.php#saint>

Hommages à Edward Haasl
In Memoriam

Le Linguiste - De Taalkundige

ORGANE DE LA CHAMBRE BELGE DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES ASBL

Affiliée à la Fédération Internationale des Traducteurs (FIT)

ORGAAN VAN DE BELGISCHE KAMER VAN VERTALERS EN TOLKEN VZW

Aangesloten bij de Fédération Internationale des Traducteurs (FIT)

ÉDITEUR RESPONSABLE / VERANTWOORDELIJKE UITGEVER

Cyrille Ndjitat Tatchou CBTI - BKVT Rue Montoyerstraat 24,
B 12 1000-Bruxelles - Brussel

Tous droits réservés /
Alle rechten voorbehouden
CBTI-BKVT © 2015

RÉDACTEUR EN CHEF / HOOFDREDACTEUR

Cyrille Ndjitat Tatchou

COMITÉ DE RÉDACTION / REDACTIECOMITÉ

Max De Brouwer
Rita Roggen
Patrick Rondou
Cyrille Ndjitat Tatchou

DESIGN

Alain Delvaux

PHOTOS / FOTO'S

Q Photography, Unsplash, CBTI-BKVT

COLLABORATION

Si vous souhaitez collaborer au Linguiste, veuillez envoyer vos articles par courrier électronique à l'adresse taalkundige-linguiste@translators.be.

Les articles seront publiés dans la langue dans laquelle ils ont été soumis. Ils n'engagent que leur auteur et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la CBTI.

TOUS DROITS RÉSERVÉS

La reproduction ou la publication, intégrale ou partielle, du contenu de cette revue sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, est interdite sans autorisation écrite préalable du conseil d'administration de la CBTI.

ABONNEMENT (4 NUMÉROS)

Belgique : 35 €
Étranger : 50 €

Par virement ou versement :
310-0463867-02
BE32 3100 4638 6702
BIC BBRUBEBB

Abonnement par année civile avec envoi rétroactif des revues si vous vous abonnez en cours d'année.

Prix par numéro : 9 €

MEDEWERKING

Indien u aan de Taalkundige wenst mee te werken, gelieve uw artikels per e-mail te sturen naar volgend adres: taalkundige-linguiste@translators.be.

De artikelen worden gepubliceerd in de taal waarin zij werden ingestuurd. Zij geven alleen de mening van de auteur weer en niet noodzakelijk die van de BKVT.

ALLE RECHTEN VOORBEHOUDEN

De reproductie of de publicatie van dit tijdschrift of van gedeelten hiervan, in welke vorm of op welke wijze ook, is verboden zonder voorafgaande schriftelijke toestemming van het bestuur van de BKVT.

ABONNEMENT (4 NUMMERS)

België: 35€
Buitenland: 50€

Door storting of overschrijving:

310-0463867-02
BE32 3100 4638 6702
BIC BBRUBEBB

Het abonnement loopt over een volledig kalenderjaar. Als u tijdens het jaar een abonnement neemt, worden de nummers nagestuurd.

Prijs per nummer: 9 €

Abonnement De Taalkundige / Le Linguiste

- Ja, stuur mij De Taalkundige 4 maal per jaar
 Oui, envoyez-moi Le Linguiste 4 fois par an

» Ik maak 35 € (België) - 50 € (buitenland) over op ING bankrekening BE32 3100 4638 6702, BIC BBRUBEBB

» Je verse 35 € (Belgique) - 50 € (étranger) au compte ING BE32 3100 4638 6702, BIC BBRUBEBB

Terug te sturen naar het secretariaat /
À renvoyer au secrétariat :

CBTI / BKVT

Le Linguiste / De Taalkundige
Rue Montoyerstraat 24 B 12 B-1000 Bruxelles - Brussel

Tel./fax: +32 2 513.09.15
taalkundige-linguiste@translators.be

Naam / Nom :

.....

Voornaam / Prénom :

.....

Adres / Adresse :

.....

.....

Postcode / Code postal.....

.....

Plaats / Commune :

.....

Datum / Date :

Signature:

Chambre belge des **traducteurs et interprètes** Belgische Kamer van **Vertalers en Tolken**

Association sans but lucratif / Vereniging zonder winstoogmerk

Siège social / Maatschappelijke zetel:

Rue Montoyerstraat 24, B 12

B-1000 Bruxelles – Brussel

Tel. : + 32 2 513 09 15

Fax. : + 32 2 513 09 15

www.translators.be

Membres – leden: secretariat@translators.be

Public – publiek: info@translators.be

BTW/TVA : BE 407 664 274

Rekening ING / Compte ING : 310-0463867-02

Bijdrage 2016 / Cotisation 2016 : 190 €